



INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009)
Route 117

Voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge (phase 2)
Direction des Laurentides-Lanaudière
Direction générale de Montréal et de l'Ouest



Photo de la page couverture :

Secteur 6, route 117, direction ouest (photo 303)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DIRECTION DES LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

DIRECTION GÉNÉRALE DE MONTRÉAL ET DE L'OUEST

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE (2009)

Route 117

Voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge (phase 2)

Direction des Laurentides-Lanaudière

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

[N° DE CONTRAT, MINISTÈRE DES TRANSPORTS : 850765173 (8801-09-AD03)]

RAPPORT PRÉPARÉ PAR :

ARCHÉO-08

(PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC : 09-COTM-01)

200, rue Leblanc, C.P. 330

Rouyn-Noranda (Québec), J0Z 1Y0

Téléphone : (819) 768-2112

Télécopieur : (819) 768-5040

info@archeo08.qc.ca

Rouyn-Noranda

Mars 2012

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	II
LISTE DES FIGURES.....	III
LISTE DES TABLEAUX	III
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	IV
ÉQUIPE DE RÉALISATION.....	VI
1 INTRODUCTION	1
1.1 MANDAT	1
1.2 IDENTIFICATION DU PROJET ROUTIER	1
2 MÉTHODOLOGIE	5
2.1 PRÉPARATION DE L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	5
2.1.1 <i>Permis de recherche archéologique.....</i>	<i>5</i>
2.1.2 <i>Recherche documentaire.....</i>	<i>5</i>
2.1.3 <i>Inventaire archéologique</i>	<i>5</i>
2.1.4 <i>Rapport</i>	<i>6</i>
3 ROUTE 117, AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE DE CONTOURNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-ROUGE, PROJET N°154-86-0721	7
3.1 ÉTAT DES CONNAISSANCES EN ARCHÉOLOGIE	7
3.2 ÉTAT DES CONNAISSANCES EN GÉOGRAPHIE	8
3.3 INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	9
3.3.1 <i>Secteur 1.....</i>	<i>11</i>
3.3.2 <i>Secteur 2.....</i>	<i>11</i>
3.3.3 <i>Secteur 3.....</i>	<i>12</i>
3.3.4 <i>Secteur 4.....</i>	<i>15</i>
3.3.5 <i>Secteur 5.....</i>	<i>15</i>
3.3.6 <i>Secteur 6.....</i>	<i>15</i>
4 CONCLUSION ET RECOMMANDATION	36
BIBLIOGRAPHIE	37
ORGANISMES CONSULTÉS.....	37
ANNEXE A : CATALOGUE DES PHOTOGRAPHES	39
ANNEXE B : PLANS DES SECTEURS INVENTORIÉS EN 2008 ET 2009 POUR LE PROJET N°154-86-0721	44

Liste des figures

<i>Figure 1</i>	<i>Localisation du projet n°154-86-0721</i>	<i>2</i>
<i>Figure 2</i>	<i>Localisation sur photographie aérienne du projet n°154-86-0721 et des secteurs d'inventaire.....</i>	<i>3</i>
<i>Figure 3</i>	<i>Localisation sur photographie aérienne du projet n°154-86-0721 et des secteurs d'inventaire.....</i>	<i>4</i>

Liste des tableaux

<i>Tableau 1</i>	<i>Sommaire de l'inventaire archéologique - Projet n°154-86-0721</i>	<i>1</i>
<i>Tableau 2</i>	<i>Inventaires archéologiques déjà réalisés et localisés à proximité du projet n°154-86-0721</i>	<i>7</i>
<i>Tableau 3</i>	<i>Synthèse des travaux de l'inventaire archéologique - projet n°154-04-0952.....</i>	<i>10</i>
<i>Tableau 4</i>	<i>Localisation des structures identifiées</i>	<i>18</i>

Liste des photographies

<i>Photo 1</i>	<i>Secteur 2, structure de toiture (structure 1), chaînage 7+040, direction ouest.....</i>	<i>19</i>
<i>Photo 2</i>	<i>Secteur 2, tige de retour à la terre, chaînage 7+040, direction sud.....</i>	<i>19</i>
<i>Photo 3</i>	<i>Secteur 2, plancher/mur (structure 2), chaînage 7+040, direction ouest.....</i>	<i>20</i>
<i>Photo 4</i>	<i>Secteur 2, bloc de granite rose, chaînage 7+040, direction ouest</i>	<i>20</i>
<i>Photo 5</i>	<i>Secteur 2, remblai de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest.....</i>	<i>21</i>
<i>Photo 6</i>	<i>Secteur 3, zone humide, partie sud de l'emprise, chaînage 4+700, direction sud</i>	<i>21</i>
<i>Photo 7</i>	<i>Secteur 3, structure 3, massif bétonné avec l'intérieur en pierre, chaînage 4+960, direction ouest.....</i>	<i>22</i>
<i>Photo 8</i>	<i>Secteur 3, structure 3, mur est de la fondation, chaînage 4+960, direction nord</i>	<i>22</i>
<i>Photo 9</i>	<i>Secteur 9, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+920, direction est.....</i>	<i>23</i>
<i>Photo 10</i>	<i>Secteur 9, structure 3, poêle, chaînage 4+920, direction est.....</i>	<i>23</i>
<i>Photo 11</i>	<i>Secteur 9, structure 3, landau d'enfant, chaînage 4+464, direction nord</i>	<i>24</i>
<i>Photo 12</i>	<i>Secteur 3, structure 3, stratigraphie, sondage au centre de la fondation, chaînage 4+960, paroi ouest, direction ouest.....</i>	<i>24</i>
<i>Photo 13</i>	<i>Secteur 3, plan rapproché du mur sud de la structure 4, chaînage 4+960, direction sud. 25</i>	
<i>Photo 14</i>	<i>Secteur 3, exemple d'empierrement, entre les chaînages 5+600 et 5+700, direction sud 25</i>	
<i>Photo 15</i>	<i>Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest</i>	<i>26</i>
<i>Photo 16</i>	<i>Secteur 3, sondage, stratigraphie type, paroi ouest, autour du chaînage 4+200, direction ouest.....</i>	<i>26</i>
<i>Photo 17</i>	<i>Secteur 3, exemple de stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800, direction est</i>	<i>27</i>
<i>Photo 18</i>	<i>Secteur 3, exemple de stratigraphie, paroi ouest, chaînage 3+700, direction ouest</i>	<i>27</i>
<i>Photo 19</i>	<i>Secteur 4, partie est de l'emprise, terrain aménagé, rue Marois, chaînage 1+040, direction nord</i>	<i>28</i>
<i>Photo 20</i>	<i>Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise, rue Marois (milieu), chaînage 1+100, direction nord.....</i>	<i>28</i>
<i>Photo 21</i>	<i>Secteur 4, boisé ouest, emprise de la rue Marois, chaînage 1+040, direction ouest....</i>	<i>29</i>
<i>Photo 22</i>	<i>Secteur 5, fossé nord et traverse de bois de l'ancien chemin de fer, chaînage 100+200, direction est.....</i>	<i>29</i>

<i>Photo 23</i>	<i>Secteur 5, bordure de la route 117 au nord, chaînage 100+200, direction nord.....</i>	<i>30</i>
<i>Photo 24</i>	<i>Secteur 6, monticule de remblai, partie nord-est de la cours à bois, chaînage 0+700, direction est.....</i>	<i>30</i>
<i>Photo 25</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie, couche de sciure de bois, chaînage 0+700, direction sud.....</i>	<i>31</i>
<i>Photo 26</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie du sol dans la cours à bois, direction ouest</i>	<i>31</i>
<i>Photo 27</i>	<i>Secteur 6, surface déblayé, chaînage 100+900, direction sud.....</i>	<i>32</i>
<i>Photo 28</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie de sol déblayé, chaînage 100+900, direction sud... </i>	<i>32</i>
<i>Photo 29</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie du sol naturel, chaînage 100+900, direction sud</i>	<i>33</i>
<i>Photo 30</i>	<i>Secteur 6, bordure sud de l'étang, chaînage 100+900, direction ouest</i>	<i>33</i>
<i>Photo 31</i>	<i>Secteur 6, zone marécageuse, sud du barrage de castor, chaînage 101+100, direction sud.....</i>	<i>34</i>
<i>Photo 32</i>	<i>Secteur 6, sol rocailleux, chaînage 101+200, direction ouest</i>	<i>34</i>
<i>Photo 33</i>	<i>Secteur 6, ruisseau, chaînage 2+300, direction nord.....</i>	<i>35</i>
<i>Photo 34</i>	<i>Secteur 6, sondage, stratigraphie type, chaînage 2+000, direction sud.....</i>	<i>35</i>

1 INTRODUCTION

1.1 Mandat

En septembre 2009, le ministère des Transports du Québec (MTQ) confiait à Archéo-08 le mandat de réaliser un inventaire archéologique pour un projet d'aménagement d'infrastructures routières situé sur le territoire de la direction territoriale des Laurentides-Lanaudière. Ce projet vise à aménager une voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge, dans la MRC d'Antoine-Labelle (projet n°154-86-0721). Le mandat fait suite à un premier inventaire archéologique réalisé en octobre 2008 par Archéo-08. L'inventaire de l'automne 2009 visait à compléter l'inventaire archéologique sur des propriétés acquises en 2009 par le MTQ.

Ces travaux d'inventaire archéologique s'inscrivent dans le cadre de l'application de la Loi sur les biens culturels du Québec (LRQ, chapitre B-4) et dans l'approche préventive mise de l'avant par le MTQ. Cette dernière permet une saine gestion du patrimoine archéologique en assurant qu'aucun site archéologique ne soit détruit lors de la réalisation des travaux d'aménagements.

Le présent document rend compte des résultats obtenus lors de l'inventaire archéologique.

1.2 Identification du projet routier

L'inventaire archéologique s'est réalisé dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge. L'inventaire a été réalisé entre le 28 septembre et le 5 octobre 2009. L'emprise à inventorier était incluse entre les chaînages 13+236 e 15+603. La longueur totale de l'emprise à inventorier était d'environ 5 684 mètres sur une largeur variant entre 256 et 110 mètres.

Tableau 1 Sommaire de l'inventaire archéologique - Projet n°154-86-0721

N° de projet MTQ	Localisation et description du projet routier	Inventaire archéologiques	Dates de réalisation
154-86-0721	Route 117, contournement de la municipalité de Rivière-Rouge, construction d'une nouvelle route à 2 voies (2 ^e phase)	inspection visuelle et sondages	28 septembre au 5 octobre 2009
Total	1 projet	inspection visuelle et 2248 sondages	

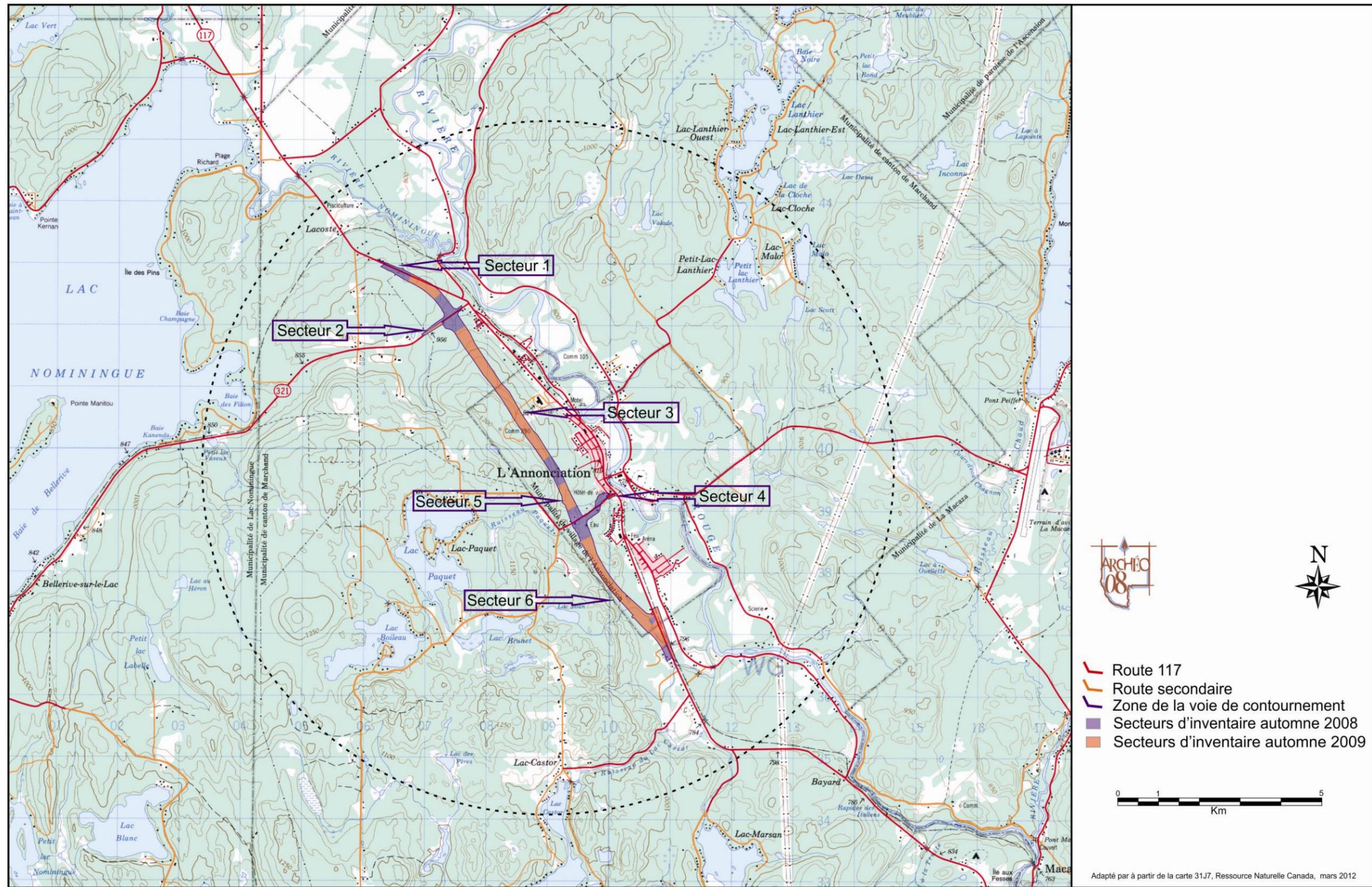


Figure 1 Localisation du projet n°154-86-0721

(source: ministère de l'Énergie, Mines et ressources du Canada, 31J/7 (extrait), 1993, échelle 1 : 50 000)

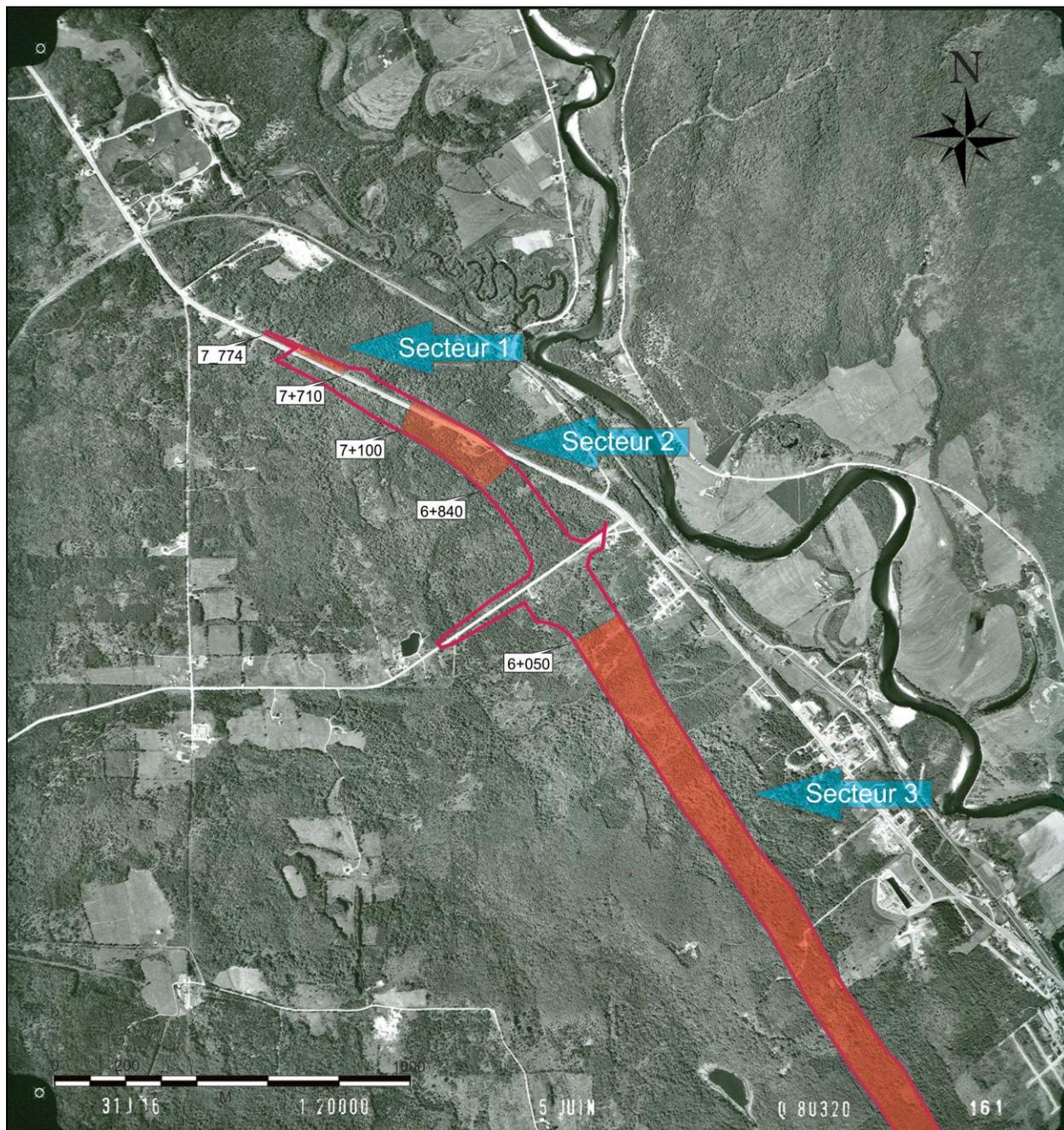


Figure 2 Localisation sur photographie aérienne du projet n°154-86-0721 et des secteurs d'inventaire

(Source : ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 31J16, Q80320 :161, 1 :20 000)

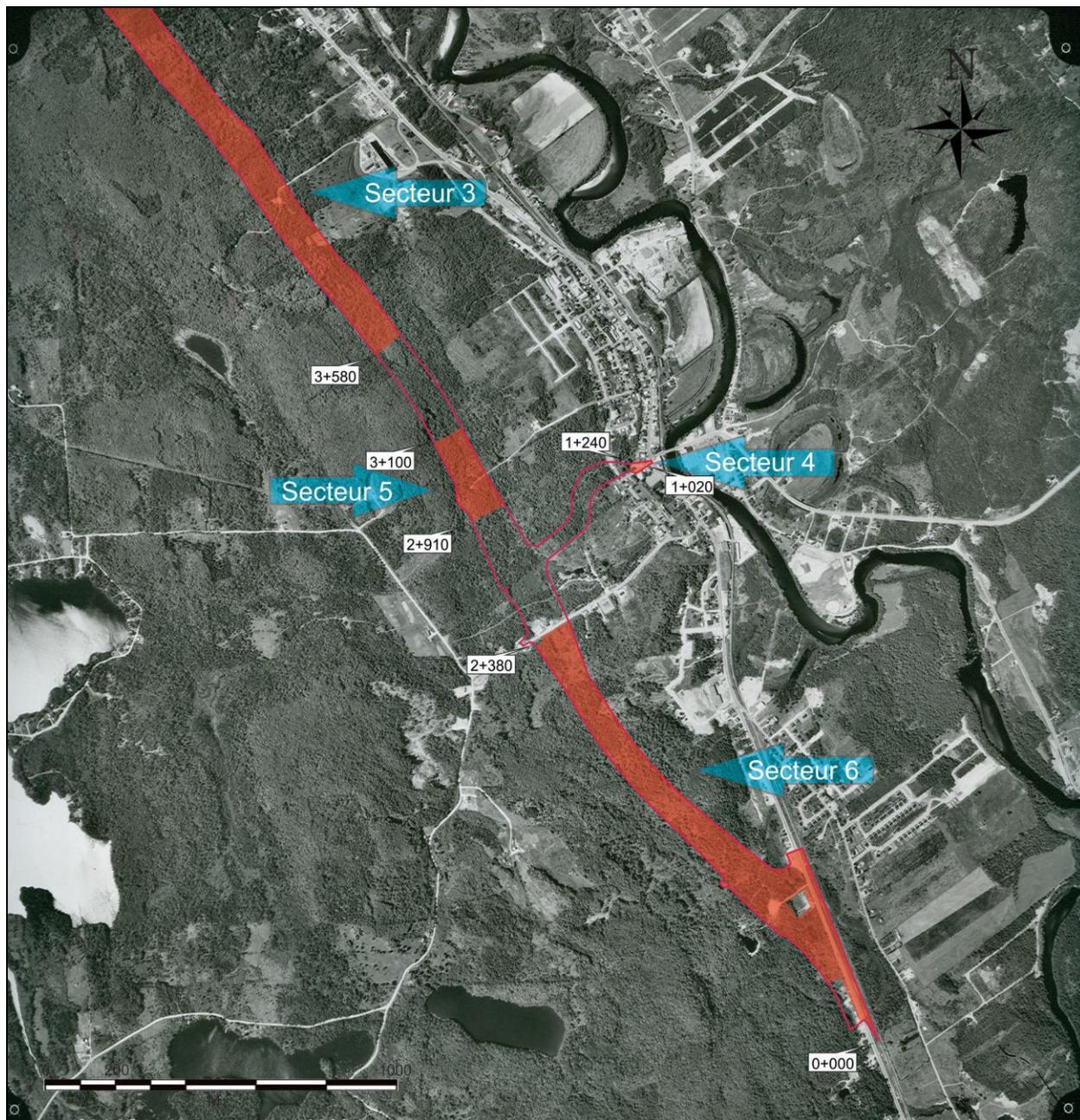


Figure 3 Localisation sur photographie aérienne du projet n°154-86-0721 et des secteurs d'inventaire

(Source : ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, 31J15, Q80320 :184, 1 :20 000)

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Préparation de l'inventaire archéologique

2.1.1 Permis de recherche archéologique

Une demande de permis de recherche archéologique a été présentée au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF). Suite à l'avis favorable de la Commission des biens culturels, le permis 09-COTM-01 a été délivré à Archéo-08.

2.1.2 Recherche documentaire

Préalablement à l'inventaire archéologique, une recherche documentaire a été effectuée afin de vérifier la présence de sites archéologiques déjà connus dans l'emprise du projet ou à proximité. Une demande de renseignements comprenant la localisation du projet routier sur une carte 1:50 000 a été acheminée au MCCCF (Registre de l'inventaire des sites archéologiques du Québec : ISAQ) afin de dresser la liste des sites répertoriés, dans une zone d'étude d'un rayon de cinq kilomètres autour du projet d'aménagement. L'inventaire des sites connus permet d'effectuer un bilan de l'état des connaissances en archéologie localement et régionalement (schèmes d'établissement, ancienneté, appartenance culturelle, etc). Lorsque des sites sont connus dans la zone d'étude, ceux-ci sont présentés dans un tableau selon la localisation, la distance du projet, leur état de conservation, le contenu archéologique et l'affiliation culturelle.

2.1.3 Inventaire archéologique

L'emprise du projet a été localisée à l'aide du plan de construction, de photographies aériennes et de cartes topographiques. Celle-ci a fait l'objet d'une inspection visuelle minutieuse dans le but d'identifier les secteurs où la réalisation de sondages était possible. Les milieux non propices à la réalisation de sondages archéologiques ont été exclus de l'inventaire (marécages, pentes fortes, remblais, substrat rocheux ou autres perturbations importantes). Toutes les observations et les descriptions pertinentes (environnement, déroulement des travaux, stratigraphie, etc.) ont été consignées dans un carnet de note ou sur des fiches standardisées. Un enregistrement par photographie numérique a été effectué pour l'ensemble de l'emprise.

Les sondages archéologiques exploratoires mesurent généralement entre 500 et 2 500 cm². Les sondages sont excavés à tous les quinze mètres, sur un ou plusieurs alignements, distants les uns des autres de quinze mètres selon la largeur de l'emprise à inventorier. Les sondages sont découpés à la pelle pour dégager le niveau végétal de surface, puis excavés à la pelle ou à la truelle, en fonction du sol en présence. Le contenu des sondages est systématiquement examiné et parfois tamisé avec un tamis aux mailles espacées de six millimètres. La profondeur maximale atteinte varie en fonction du sol, mais est toujours déterminée par les dépôts naturels enfouis jugés stériles. Suite à la consignation de toutes les données pertinentes, les sondages sont remblayés.

Lorsqu'un nouveau site archéologique est mis au jour, des mesures d'évaluation supplémentaires sont alors appliquées. Des sondages supplémentaires disposés à tous les cinq mètres permettent d'évaluer l'état du site, sa superficie, ainsi que son contenu. L'utilisation de fiches standardisées permet de procéder à l'enregistrement de la position des artefacts, des vestiges de structures, du contexte pédologique et environnemental. Un relevé photographique est aussi effectué. Tous les vestiges archéologiques mis au jour dans un tel contexte sont conservés dans des sacs portant le numéro du sondage, le numéro du projet et la date. Le site est localisé et identifié sur une carte topographique, sur une photographie aérienne et sur un plan dressé à l'aide d'une boussole ou d'un instrument d'arpentage. L'ensemble des sondages positifs et négatifs est comptabilisé. La distribution des vestiges est consignée afin de déterminer l'importance du site et de présenter rapidement des recommandations quant à la nature des travaux en archéologie pouvant s'avérer nécessaires. Tous les artefacts mis au jour au cours de l'inventaire archéologique sont nettoyés et traités. Les coupes stratigraphiques, les plans et les fiches techniques sont mis au propre et les éléments les plus significatifs intégrés au présent rapport.

2.1.4 Rapport

La présentation des résultats de l'inventaire archéologique comprend un sommaire décrivant les éventuels sites identifiés et la description des inventaires et fouilles archéologiques déjà réalisées dans la zone d'étude. Une description détaillée du projet précise sa localisation géographique et la nature des aménagements routiers prévus. Une description environnementale et une description des travaux archéologiques réalisés y sont présentées. Finalement, une conclusion et des recommandations complètent le rapport de recherche de l'inventaire archéologique.

3 Route 117, aménagement d'une voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge, projet n°154-86-0721

L'inventaire archéologique a été réalisé dans le cadre du projet de construction d'une voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge. L'inventaire a été réalisé entre le 28 septembre et le 5 octobre 2009. L'emprise à inventorier couvre une distance de 5 684 mètres entre les chaînages 13+236 et 15+603. La longueur totale des secteurs de l'inventaire était d'environ 5 684 mètres de long sur une largeur d'emprise variant entre 256 et 110 mètres. La superficie totale des secteurs est de 1 176 550 m².

3.1 État des connaissances en archéologie

La consultation du registre de l'ISAQ du MCCCCF, révèle qu'il n'y a aucun site archéologique actuellement connu dans une zone d'Étude de 10 km de rayon autour du centre du projet d'aménagement. La Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCCCCF) indique que trois inventaires archéologiques ont été réalisés dans cette zone d'étude (tableau 2).

Tableau 2 Inventaires archéologiques déjà réalisés et localisés à proximité du projet n°154-86-0721

Auteur	Année	Titre (source)
Rocheleau, Claude	1984	Étude de potentiel et inventaire archéologiques de la ligne 120 kV L'Annonciation/Mont-Laurier. (1353)
Patrimoine Expert	1999	Inventaires archéologiques, Direction de Laurentides - Lanaudière. (2759)
Corporation Archéo-08	2011	Inventaire archéologique (automne 2008). Construction de la voie de contournement, Rivière-Rouge, route 117. Direction des Laurentides-Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l'Ouest. (2571)

3.2 État des connaissances en géographie

Le territoire entourant la municipalité de Rivière-Rouge est inclus au sein de la MRC Antoine Labelle dans la région administrative des Laurentides. Cette dernière se situe au nord de l'île de Laval. Elle est enclavée entre la région de Lanaudière à l'est, l'Outaouais à l'ouest et le parc De La Vérendrye au Nord (MRNF 2006). La ville de Rivière Rouge est le résultat de la fusion en 2003 des anciennes municipalités de l'Annonciation, Marchand, Ste-Véronique et La Macaza. La figure 1 illustre la localisation de cette ville dans la région (MRC Antoine Labelle 1999).

Le paysage dans lequel s'inscrit le projet routier est constitué d'un plateau ondulé aux sommets habituellement peu élevés. Le territoire se présente donc comme une alternance de cuvette et de dôme formant un damier asymétrique. Une vue à vol d'oiseau du secteur permet de mieux comprendre l'organisation du paysage. La MRC Antoine Labelle est charpenté par trois grands axes qui le marquent profondément tant du point de vue de son organisation géographique que du point de vue de son peuplement végétal, faunique ou humain.

Ces trois rivières, la Gatineau et La lièvre plus au nord, mais surtout la Rouge qui coule parallèlement au projet routier, correspondent à des vallées, des corridors terrestres où les déplacements des populations anciennes ont été facilités et où la fertilité des sols a favorisé la diversité biologique propice aux chasseurs-cueilleurs de la préhistoire et aux périodes historiques concentré les activités agricoles des nouveaux colons.

Au cours de la dernière période glaciaire, la région est recouverte d'un lourd manteau de glace atteignant minimalement plusieurs centaines de mètres d'épaisseur (Parent et al. 1985). Cet immense rabot est responsable lors de son avancé et de son retrait, de l'aplanissement général de l'aire d'étude. Cette masse de glace charriait d'importantes quantités de débris arrachés au paysage et les redéposaient ailleurs au moment de la fonte, créant des deltas, des eskers et des moraines qui marquent le relief. Par ailleurs c'est manifestement dans cet environnement morainique constitué surtout de till indifférencié que la totalité du projet a été conduit.

Le recul des glaciers, amorcé il y a 18 000 ans a dégagé peu à peu le territoire et on peut affirmer sans grand risque de se tromper que la région a vu l'émergence d'une toundra herbeuse vers 10 000 AA et d'une forêt fermée (sapinière à bouleau blanc) vers 8 500 AA (Richard, 1985). Sur cette base on peut ajouter que la faune et à sa suite l'homme ont pu fréquenter la région aussitôt que 9 500 AA. À partir de 7 500 AA, l'érablière à bouleau jaune

fixera le paysage environnant de la rivière Rouge sans changement significatif. L'environnement forestier ne sera modifié par la suite que par l'arrivée des colonisateurs, des coupes forestières et de l'établissement de l'agriculture de subsistance à partir de 1840.

3.3 Inventaire archéologique

L'inspection visuelle de l'emprise a permis d'identifier six secteurs propices à la réalisation de sondages archéologiques (tableau 3).

Tableau 3 Synthèse des travaux de l'inventaire archéologique - projet n°154-04-0952

Secteurs	Début du chaînage	Fin du chaînage	Longueur (m)	Largeur (m)	Superficie (m ²)	Environnement	Stratigraphie	Technique d'inventaire	Sondages	
									+	-
1	7+610	7+774	164	45	7 380	bordure de route	Perturbé-Sable jaune et remblais	inspection visuelle et sondages	0	14
2	6+840	7+100	260	entre 146 et 70	37 960	Forêt mixte	Sol perturbé, Litière mince sur sable	inspection visuelle et sondages	0	43
3	3+580	6+050	2470	entre 110 et 193	476 710	Forêt mixte	Sol Podzolique, humus sur sable éluvié et sable rouille	inspection visuelle et sondages	0	1098
4	1+020	1+240	220	95	20 900	Zone urbaine	Humus de dix centimètres sur une couche de sol éluvié puis d'un sable orangé	inspection visuelle et sondages	0	16
5	2+910	3+100	190	128	24 320	Forêt mixte	sol humique reposant sur une couche de sable brun orangé.	inspection visuelle et sondages	0	77
6	00+000	2+380	2380	entre 256 et 125	609 280	Forêt mixte et terrain vague	Humus épais dur sable éluvié et sable induré orangé	inspection visuelle et sondages	0	1000
Total			5 684	863	1 176 550			Inspection visuelle et sondages	0	2248

3.3.1 Secteur 1

Ce secteur est compris entre le chaînage 7+774 à 7+610 (Annexe B, plan 9). L'emprise couvrant une distance de 164 mètres et une largeur de 45 mètres. Elle comprend la route 117 actuelle laissant seulement de part et d'autre une bande boisée d'une dizaine de mètres où il était possible d'excaver des sondages. Quatorze sondages ont été excavés. Les sondages ont révélés que le sol était perturbé par la construction initiale de la route 117. Le sol avait été déblayé au buteur jusqu'à la couche stérile et une couche de remblai d'épaisseur variable recouvrait le sol naturel. Tous les sondages se sont avérés négatifs.

3.3.2 Secteur 2

Le secteur 2 est compris entre les chaînages 7+100 et 6+840 (Annexe B, plan 7). Un total de 43 sondages y a été excavé. Lors de l'inspection visuelle une structure contemporaine (structure 2 : chaînage 7+060) a été observée, constituée d'une charpente de toit écroulée et d'une section de plancher ou de mur (structure 1; chaînage 7+060). Le toit (3,50 m par 5,10 m) était composé d'une poutre de faite en bois avec 48 cm entre les solives (photo 1). Par endroits, des morceaux de papier goudronné reposaient à même le sol. L'ensemble était très détérioré. Dans le coin nord de la structure du toit, une prise de terre en cuivre d'un diamètre de 2,5 cm, avec le connecteur pour le fil, était toujours en place (photo 2). Un plancher, ou mur de bois, était aussi présent à proximité (structure 2; chaînage 7+040) (photo 3). Quatre planches (25 cm par 5 cm par 244 cm) intactes reposaient sur une solive (10 cm par 10 cm par approximativement 244 cm). À certains endroits, un recouvrement de papier goudronné et de papier cartonné vert a été observé. De plus, à environ 5 m à l'ouest du plancher/mur, un bloc taillé et poli de granite rose (20 cm par 30 cm par 93 cm) était à moitié enseveli sous la litière (photo 4). Malgré un examen attentif du secteur environnant, il n'a pas été possible d'associer cet artéfact avec les vestiges structuraux observés à proximité. Les artéfacts découverts à proximité des structures suggèrent une date de la deuxième moitié du XX^e siècle. Trente-cinq sondages ont été excavés du côté sud de la route 117.

Du côté nord de la route 117 entre les chaînages 7+610 et 7+774, seule une mince bande de terrain d'une largeur d'environ 15 m était propice aux sondages (photo 5). Un total de 8 sondages a été excavé sur le côté nord de la route 117. Les sondages révèlent que les travaux d'aménagement de l'actuelle route 117 ont perturbés les sols de cette superficie de terrain.

3.3.3 Secteur 3

Le secteur 3 est compris entre les chaînages 3+580 et 6+050 (Annexe B, plan 6). Il couvre une distance de 2,47 km sur une largeur moyenne d'environ 150 m pour une superficie approximative 370 500 m². Entre les chaînages 3+840 et 3+940, le sol était très humide à cause du débordement d'un ruisseau localisé au chaînage 3+920. Aucun sondage n'a pu être excavé dans cette partie du secteur. Le côté nord de l'emprise était également très humide. Il en était de même aux environs du chaînage 4+700 (photo 6). Entre les chaînages 4+840 et 4+940, du côté nord de la route actuelle, un ravin d'approximativement 20 m de profondeur borde la partie nord de ce secteur. Un total de 1098 sondages a été excavé dans le secteur.

Une fondation d'un bâtiment résidentiel (structure 3), composée de quinze piliers de pierre bétonnés a été observée au chaînage 4+920. Ces piliers mesuraient 40 cm par 40 cm, excédaient du sol d'une soixantaine de centimètres et étaient espacées entre eux de 3,5 m en moyenne (photo 7). Dans les piliers constituant les coins du bâtiment, une tige de métal émergeait du sommet et servait possiblement d'encrage pour les lisses d'assises déposées sur les piliers de béton. Entre les piliers localisés au sud et à l'ouest, un alignement de pierres, recouvert à son sommet par un madrier (photo 8), a été observé. À l'intérieur de la structure, une masse bétonnée de 50 cm par 50 cm par environ 80 cm de hauteur servait de base de foyer (photo 9). Une sortie, pour le tuyau en métal, était localisée sur le côté ouest de l'ouvrage. Un poêle en tôle, à la renverse à même le sol, a été observé dans la structure (photo 10). À l'est de la structure 3, la tête et le pied d'un lit de métal avec son sommier et les lamelles supportant le matelas ont été identifiés. Au sud de la structure 3, un landau d'enfant a aussi été identifié (photo 11). Considérant le petit format du landau et son mode de fabrication, il est vraisemblable qu'il s'agissait d'un jouet. Une carcasse de voiture était présente au sud de la structure, au chaînage 4+890.

Un sondage a été excavé au centre de la structure 3 (photo 12). Sous une couche de litière de feuille en décomposition, un mince humus reposant sur une couche de sable beige brunâtre reposait sur une deuxième couche d'humus enfoui. Sous cette dernière une mince couche éluviée blanc-beige repose sur un sable orangé d'une vingtaine de centimètres devenant de plus en plus compact en profondeur. Dans le fond du sondage, un sol induré orangé, jaune et rouille a été observé à environ 35 cm de profondeur. Aucun artefact n'a été découvert dans ce sondage.

Au chaînage 4+900, une structure rectangulaire de bois et de pierre (structure 4) de 1,20 m par 1,70 m par environ 50 cm de profondeur a été identifiée (photo 13). Les parois est et ouest du coffrage étaient constituées de poutres en bois et les parois nord et sud étaient constituées d'un petit muret de pierre en maçonnerie sèche d'un seul rang. Un sondage a été excavé dans le centre de cette structure pour en comprendre la nature. Une stratigraphie naturelle a été constatée et aucun artefact n'a été observé. Il pourrait s'agir d'un petit caveau aménagé pour un usage indéterminé.

Entre les chaînages 5+600 et 5+700, le secteur est en pente et comprend des zones humides dans le creux des vallons. Plusieurs amas d'épierrement sont dispersés dans cette partie du secteur (photo 14 et 15). Un informateur local a confirmé qu'une grande partie des terrains inventoriés dans le cadre de cet inventaire avait anciennement été cultivées durant la première moitié du XX^e siècle; ce qui explique la présence de ces monticules de pierres, conséquence du dépierrage des terres agricoles.

Le secteur 3 couvre une superficie maximale de 476 710 m² et plusieurs types de stratigraphies y ont été observés. Un premier type de stratigraphie représenté par le sondage excavé au chaînage 4+200 (photo 16) était composé d'une mince couche d'humus reposant sur une couche de sable brun beige d'une quinzaine de centimètres. Cet horizon couvrait une couche d'humus enfoui d'environ 5 cm, suivie d'une couche mince éluvée blanc grisâtre, d'une épaisseur de 5 cm, reposant sur une couche sablonneuse orangé brunâtre devenant de plus en plus compacte en profondeur. Cette stratigraphie illustre l'impact de l'agriculture sur la pédologie forestière du secteur. Un second type de stratigraphie, représenté par le sondage excavé au chaînage 3+800 (photo 17), était composé d'une mince couche d'humus reposant sur une imposante couche sablonneuse brun orangé d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Ces strates reposent sur une couche brune noirâtre. Ce type de stratigraphie fut fréquemment identifié dans les milieux plus humides du secteur. Un troisième type de stratigraphie, représenté par le sondage excavé au chaînage 3+700 (photo 18) était composé d'une couche de litière d'une dizaine de centimètre reposant sur un horizon d'humus d'environ 5 cm, suivit d'une couche de sable brun orangé mélangé à du sable gris devenant graduellement orangé, compact et même induré en profondeur.

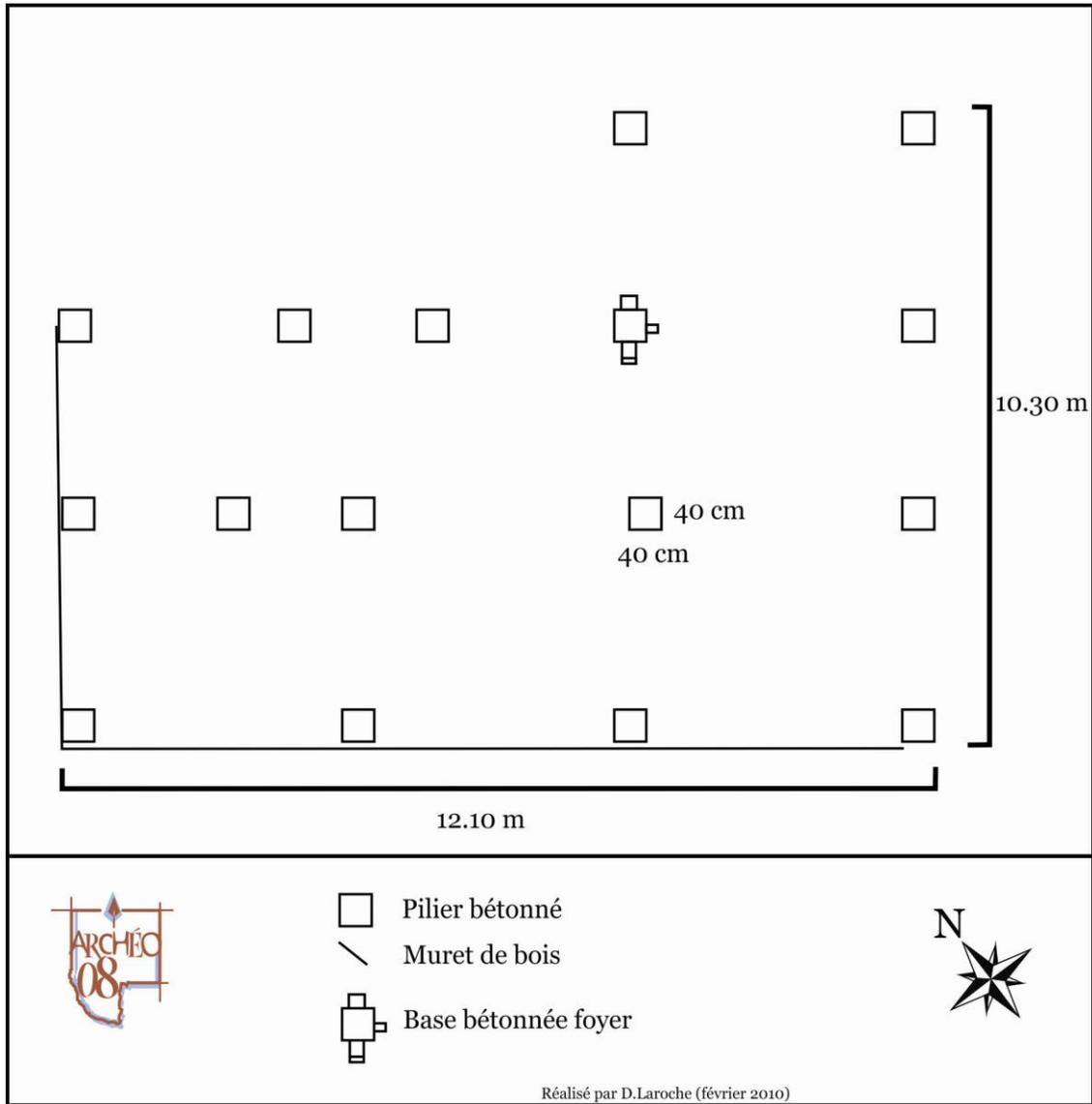


Figure 4 Plan de la structure 3, secteur 3, projet n°154-86-0721

3.3.4 Secteur 4

Ce secteur, localisé entre les chaînages 1+020 et 1+240, est réparti de part et d'autre de la rue Marois, à l'ouest de la rue Principale et à l'est de la rue Labelle dans le secteur l'Annonciation de la municipalité de Rivière-Rouge (annexe B, plan 8). Seule la partie nord du secteur a pu être inventoriée car la partie sud était occupée par des accès de résidences ainsi que par un terrain de pétanque, remblayé et manifestement perturbé (photo 19). Sur la bordure nord de la rue Marois, une bonne partie de l'espace n'était pas propice à l'excavation de sondages puisque cette superficie était affectée par les aménagements d'un petit parc municipal et par le remblayage du terrain pour l'aménagement de la rue Paquette (photo 20). Les 16 sondages ont été excavés dans le petit boisé localisé à l'extrémité nord de l'emprise. (photo 21).

Les sondages révélèrent une stratigraphie forestière composée d'une couche d'humus d'au plus une dizaine de centimètres reposant sur une couche de sol éluvée d'environ 5 cm puis d'un sable orangé devenant de plus en plus compact en profondeur. Aucun artefact n'a été découvert.

3.3.5 Secteur 5

Ce secteur est localisé entre les chaînages 2+910 et 3+100 (annexe B, plan 3 et 4). Ce secteur est localisé entre deux secteurs inventoriés à l'automne 2008. Le centre de ce secteur était très perturbé suite au passage de machinerie lourde. La partie nord de l'emprise était humide par endroit rendant certaines superficies impropres au sondage. Les 77 sondages archéologiques furent principalement excavés dans la partie sud du secteur.

La stratigraphie observée est la même que celle identifiée dans le secteur 3 lors de l'inventaire réalisé en 2008, soit une couche d'une dizaine de centimètres de sol humique reposant sur une couche de sable brun orangé. Cette stratigraphie se comprend mieux si on considère que ce secteur était probablement utilisé comme zone agricole dans le passé. Aucun artefact n'a été découvert.

3.3.6 Secteur 6

Ce secteur est localisé entre les chaînages 0+000 et 2+380 (annexe B, plan 1, 2 et 3). Un total de 1000 sondages a été excavé sur l'ensemble du secteur. La partie de l'emprise localisée entre le chaînage 0+000 et 0+420 était occupée par d'un îlot de végétation séparant la route 117 de la piste cyclable du parc linéaire du «P'tit Train du Nord» (photo 22). Seules

quelques bandes de terrain étaient intactes à la suite des travaux d'aménagement de la route 117 (photo 23) et de l'ancien chemin de fer désaffecté et converti en piste cyclable. Un total de 15 sondages a été excavé dans cette partie du secteur, principalement dans la bande de terre comprise entre la piste cyclable et la route 117, entre les chaînages 0+100 et 0+200. Des traverses de l'ancien chemin de fer dépassaient du talus et étaient présents dans le fossé bordant la piste cyclable.

La stratigraphie observée est composée d'une couche d'humus d'au maximum de 10 cm reposant sur une couche éluvée d'environ 5 cm puis d'une couche de sable brun orangé meuble. Aucun artefact n'a été découvert.

Entre les chaînages 0+420 et 0+790, la largeur de l'emprise passe de 160 m jusqu'à un maximum de 220 m. Cette superficie comprend les emplacements de deux résidences déjà expropriées le long de la route 117 ainsi qu'un grand terrain désaffecté ayant probablement déjà été utilisé comme zone de sciage entre les chaînages 0+800 et 0+500, vu l'imposante couche de bran de scie en décomposition qui le recouvrait. Ce qui avait déjà été en grande partie remblayé, fut en partie nivelé et, près du chaînage 0+790, un remblai laissé par le buteur lors du décapage était encore présent (photo 24). Un total de 300 sondages a été excavé dans cette partie du secteur. Tous les sondages se sont avérés négatifs et aucun artefact n'a été identifié lors de l'inventaire de cette partie du secteur 6.

La stratigraphie observée dans cette partie du secteur confirme le déblayage du terrain. Une épaisse couche d'une vingtaine de centimètres de copeaux et de particules de bois en décomposition reposait sur une couche de sable orangé devenant plus compacte en profondeur (photo 25). Une seconde stratigraphie était composée d'une couche d'une douzaine de centimètres de copeaux et de morceaux de bois en décomposition reposant sur une couche de sable brun foncé d'au maximum 5 cm reposant sur une couche de sable noir très gras d'une dizaine de centimètres. Ces horizons reposent sur une épaisse couche de sol éluvée d'une vingtaine de centimètres, suivie d'une couche de sable induré compacte orangé tacheté de rouille (photo 26).

Entre le chaînage 0+800 et 0+940, une coupe sélective dans le boisé avait laissé une éclaircie révélant un terrain sablonneux (photo 27). Un total de 110 sondages a été excavé dans cette partie du secteur. Cette superficie présente deux stratigraphies différentes. La première est formée d'une mince litière de sphaigne prenant racine dans un mince humus reposant sur un sable brun. Ces strates reposent sur un sable beige orangé très meuble (photo

28). La seconde stratigraphie est aussi composée d'une mince litière de sphaigne reposant sur un mince humus déposé sur une couche de sable brun foncé. Ces horizons sont suivis d'une couche éluviée gris blanc d'épaisseur variable recouvrant une mince couche de sable brun noirâtre. Une couche de sable orangé rouille indurée devenant de plus en plus compacte a été observée au fond des sondages (photo 29). Aucun artefact n'a été découvert.

À la limite nord de l'emprise, aux environs du chaînage 0+920, un marécage d'une trentaine de mètres de diamètre fait en sorte que cette partie du terrain est très humide (photo 30). De plus, un barrage de castor, son bassin et sa zone humide ont rendu l'excavation des sondages impossible entre les chaînages 101+100 et 100+080 (photo 31). Vers l'ouest, entre les chaînages 101+240 et 101+300, un cap rocheux a limité l'inventaire à seulement 3 alignements de sondage au sud de la route et à un alignement au nord de celle-ci (photo 32). À la limite ouest du secteur, entre les chaînages 2+240 et 2+380, un important ruisseau, à un fort débit, rendait impossible l'excavation de sondages à cause de la zone inondable (photo 33).

Une stratigraphie de sol forestier fut généralement constatée entre les chaînages 1+000 et 2+000. Cette stratigraphie était composée d'une litière de feuilles en décomposition reposant sur une couche d'humus pouvant avoir un maximum d'une dizaine de centimètres. Ces couches couvraient une couche éluviée blanc grisâtre puis d'un sable fin brun orangé assez meuble (photo 34). Aucun artefact n'a été découvert.

Tableau 4 Localisation des structures identifiées

Structure N°	Secteur N°	Chaînage	Coordonnées nord	Coordonnées ouest	Altitude (mètre)	Précision (mètre)
1	2	7+060	46° 26,251'	74° 54,530'	304	16,30
2	2	7+060	46°26,249'	74° 54,532'	322	6,9
3	3	4+920	46° 25,406'	74° 53,534'	319,5	7,6
4	3	4+900	46° 25,403'	74° 53,531'	312	10,9



Photo 1 Secteur 2, structure de toiture (structure 1), chaînage 7+040, direction ouest



Photo 2 Secteur 2, tige de retour à la terre, chaînage 7+040, direction sud



Photo 3 Secteur 2, plancher/mur (structure 2), chaînage 7+040, direction ouest



Photo 4 Secteur 2, bloc de granite rose, chaînage 7+040, direction ouest



Photo 5 Secteur 2, remblai de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest



Photo 6 Secteur 3, zone humide, partie sud de l'emprise, chaînage 4+700, direction sud



Photo 7 Secteur 3, structure 3, massif bétonné avec l'intérieur en pierre, chaînage 4+960, direction ouest



Photo 8 Secteur 3, structure 3, mur est de la fondation, chaînage 4+960, direction nord



Photo 9 Secteur 9, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+920, direction est.



Photo 10 Secteur 9, structure 3, poêle, chaînage 4+920, direction est.



Photo 11 Secteur 9, structure 3, landau d'enfant, chaînage 4+464, direction nord



Photo 12 Secteur 3, structure 3, stratigraphie, sondage au centre de la fondation, chaînage 4+960, paroi ouest, direction ouest



Photo 13 Secteur 3, plan rapproché du mur sud de la structure 4, chaînage 4+960, direction sud.



Photo 14 Secteur 3, exemple d'empierrement, entre les chaînages 5+600 et 5+700, direction sud



Photo 15 Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest



Photo 16 Secteur 3, sondage, stratigraphie type, paroi ouest, autour du chaînage 4+200, direction ouest



Photo 17 Secteur 3, exemple de stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800, direction est



Photo 18 Secteur 3, exemple de stratigraphie, paroi ouest, chaînage 3+700, direction ouest



Photo 19 Secteur 4, partie est de l'emprise, terrain aménagé, rue Marois, chaînage 1+040, direction nord



Photo 20 Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise, rue Marois (milieu), chaînage 1+100, direction nord



Photo 21 Secteur 4, boisé ouest, emprise de la rue Marois, chaînage 1+040, direction ouest.



Photo 22 Secteur 5, fossé nord et traverse de bois de l'ancien chemin de fer, chaînage 100+200, direction est.



Photo 23 Secteur, 5, bordure de la route 117 au nord, chaînage 100+200, direction nord



Photo 24 Secteur 6, monticule de remblai, partie nord-est de la cours à bois, chaînage 0+700, direction est



Photo 25 Secteur 6, sondage, stratigraphie, couche de sciure de bois, chaînage 0+700, direction sud



Photo 26 Secteur 6, sondage, stratigraphie du sol dans la cours à bois, direction ouest



Photo 27 Secteur 6, surface déblayé, chaînage 100+900, direction sud



Photo 28 Secteur 6, sondage, stratigraphie de sol déblayé, chaînage 100+900, direction sud



Photo 29 Secteur 6, sondage, stratigraphie du sol naturel, chaînage 100+900, direction sud



Photo 30 Secteur 6, bordure sud de l'étang, chaînage 100+900, direction ouest



Photo 31 Secteur 6, zone marécageuse, sud du barrage de castor, chaînage 101+100, direction sud



Photo 32 Secteur 6, sol rocailleux, chaînage 101+200, direction ouest

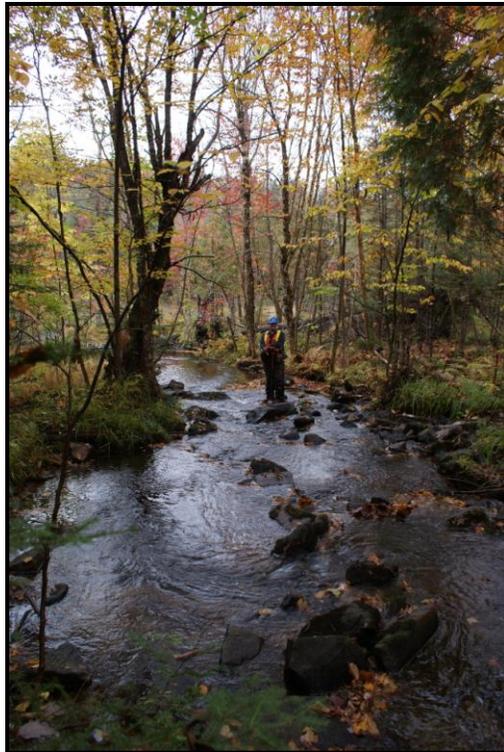


Photo 33 Secteur 6, ruisseau,
chaînage 2+300, direction
nord



Photo 34 Secteur 6, sondage, stratigraphie type, chaînage 2+000, direction sud

4 Conclusion et recommandation

Un inventaire archéologique a été réalisé dans l'emprise du projet d'aménagement d'une voie de contournement de la municipalité de Rivière-Rouge (projet n°154-86-0721) dans la MRC Antoine-Labelle, sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière du MTQ. L'inspection visuelle de l'emprise et l'excavation de 2248 sondages n'a pas permis la découverte de sites archéologiques ou de vestiges mobiliers. Le MTQ peut donc procéder à la réalisation de ce projet d'aménagement routier dans les secteurs inventoriés, sans contraintes du point de vue de l'archéologique.

Néanmoins, dans le secteur 3, quelques structures aménagées ont été observés. Ces dernières, probablement liées à une ancienne ferme comme nous l'a révélé un citoyen âgé de l'Annonciation, ont probablement été démolies durant les années cinquante ou soixante comme en font foi divers détritits observés dans les alentours. Il faut noter que le terrain a probablement été nettoyé et que pratiquement aucun déchet de démolition n'a été laissé en place. Étant donné la relative jeunesse de l'établissement et son peu de spécificité culturelle nous avons décidé de ne pas recommander de mesures de protection ou de mitigations additionnelles. Finalement, nous n'entendons pas non plus requérir du ministère de la culture, des Communications et de la Condition féminine un code de pré-inventaire comme c'est parfois le cas pour ce genre de vestiges. En effet, la voie de contournement a totalement fait disparaître l'ensemble.

Bibliographie

CORPORATION ARCHÉO-08

2011 : « *Inventaire archéologique (automne 2008). Construction de la voie de contournement, Rivière-Rouge, route 117.* » Direction des Laurentides–Lanaudière. Direction générale de Montréal et de l’Ouest.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS

2006 : « Portrait territorial des Laurentides », Direction générale des Laurentides-Lanaudières, Gouvernement du Québec.

<http://www.mmf.gouv.qc.ca/territoire/planification/planification-portraits.jsp>

PARENT.M, J.-M.M Dubois, P.BAIL, A. LAROCQUE et G. LAROCQUE

1985 : « *Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP* », Recherches amérindiennes au Québec, vol.XV, N^{os} 1 et 2, pp.17-39.

PATRIMOINE EXPERT

1999: « *Inventaires archéologiques, Direction des Laurentides–Lanaudière.* » Direction générale de Montréal et de l’Ouest.

RICHARD PIERRE J -H.

1985 : « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP » Recherches amérindiennes au Québec, vol.XV, N^{os} 1 et 2, pp.40-57.

ROCHELEAU CLAUDE

1984 « *Étude de potentiel et inventaire archéologiques de la ligne 120 KV L’annonciation/Mont-Laurier.* » Vice-Présidence Environnement, Hydro-Québec.

Organismes consultés

-Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) *Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ)*. Gouvernement du Québec, Québec. (31 janvier 2012).

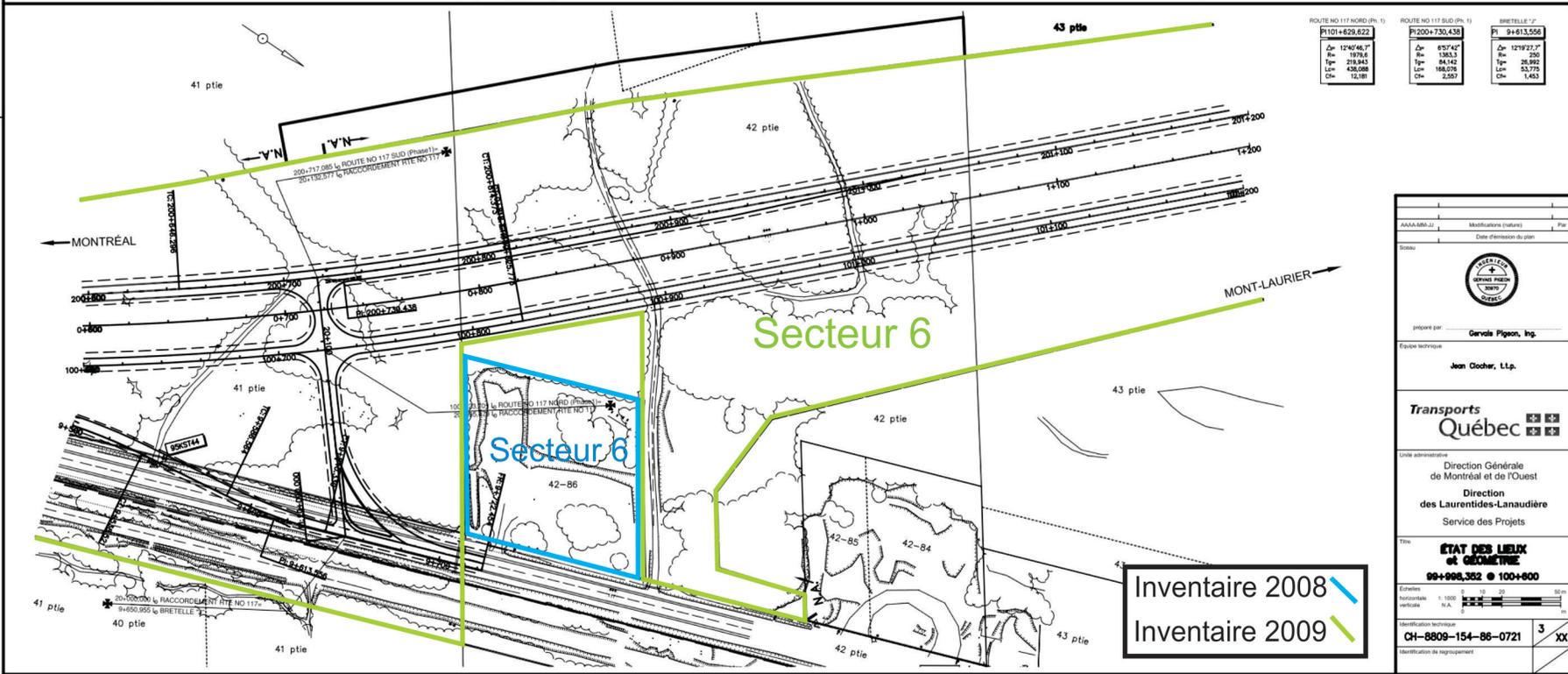
-*Cartographie des sites et des zones d’interventions archéologiques du Québec*. Gouvernement du Québec, Québec. (31 janvier 2012).



ROUTE NO 117 NORD (Pt. 1)	ROUTE NO 117 SUD (Pt. 1)	ROUTE NO 117 (Cotes)
P100+529,319	P100+327,354	P1 0+526,578
Δ= 24712,7	Δ= 17472,4	Δ= 24712,7
R= 1430,4	R= 1430,4	R= 1400,000
Tp= 305,634	Tp= 227,304	Tp= 301,344
L= 45,072	L= 45,072	L= 50,440
Ch= 32,51	Ch= 17,132	Ch= 32,043

BRETELLE "Y"	BRETELLE "Z"
P1 9+186,226	P1 9+484,124
Δ= 473,303	Δ= 17970,7
R= 1423,9	R= 300
Tp= 60,823	Tp= 45,086
L= 12,072	L= 89,463
Ch= 1,286	Ch= 3,366

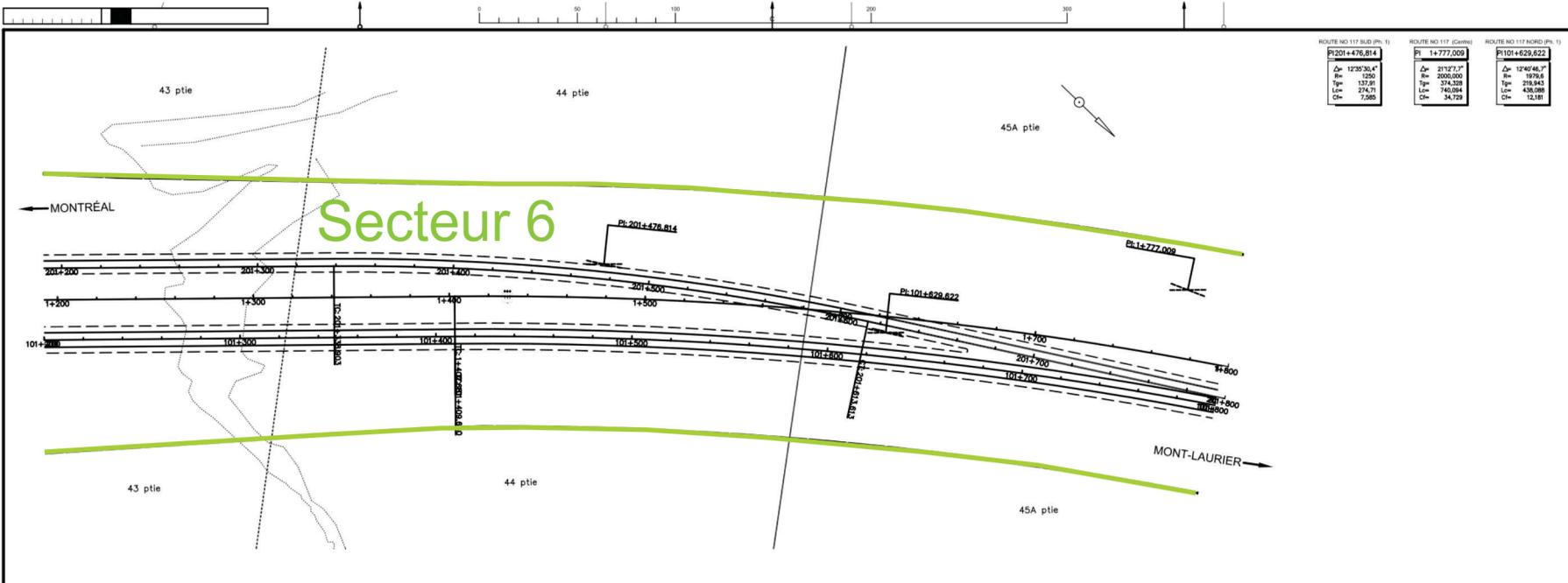
POINTS ARITHMETIQUES (Duo NO 030274)			
Pointe No.	E (1)	E (2)	HAUSSE DE COTE
0905143	138632,797	200201,249	246,64
0905144	138666,638	200150,079	11,501-1866
			17,079/796



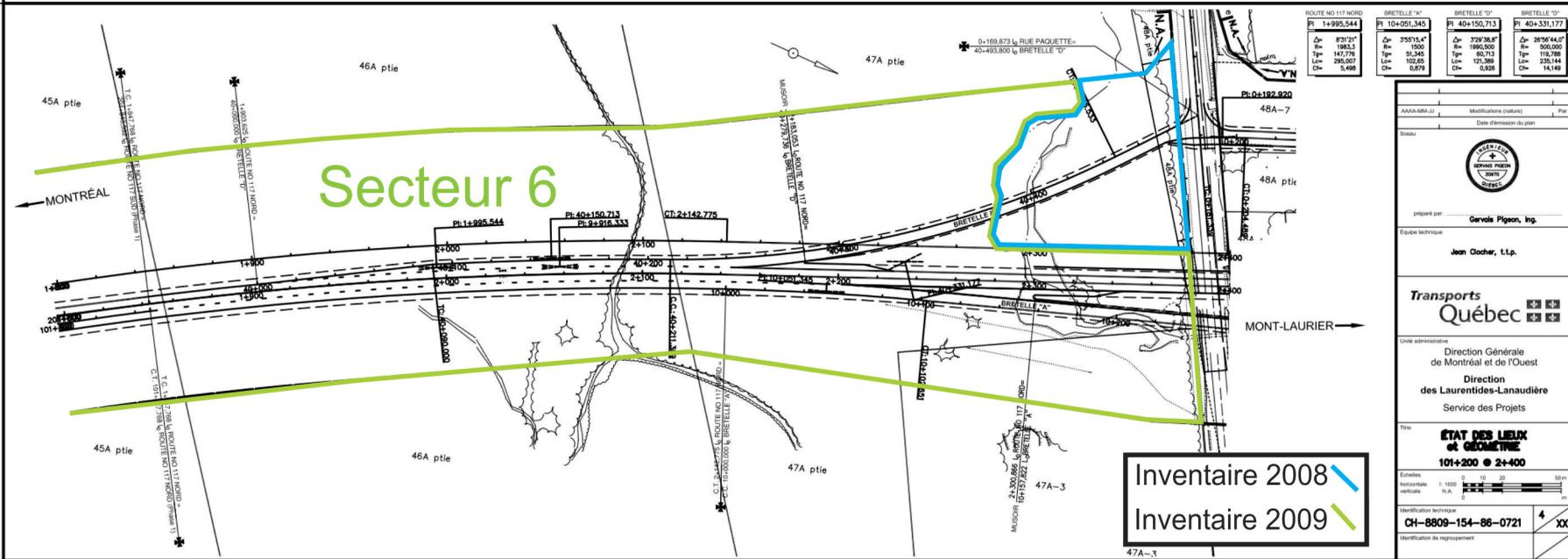
ROUTE NO 117 NORD (Pt. 1)	ROUTE NO 117 SUD (Pt. 1)	BRETELLE "Z"
P101+629,622	P100+730,438	P1 9+613,556
Δ= 124746,7	Δ= 67974,7	Δ= 127972,7
R= 1976,6	R= 1363,3	R= 300
Tp= 219,843	Tp= 84,142	Tp= 26,992
L= 438,098	L= 168,078	L= 53,775
Ch= 12,181	Ch= 2,507	Ch= 1,463

AAAAA-02	Modifications (nature)	Pir
Date d'émission du plan		
préparé par: Gervais Pigeon, Inc.		
Équipe technique: Jean Clocher, L.L.P.		
Transports Québec		
Direction Générale de Montréal et de l'Ouest Direction des Laurentides-Lanaudière Service des Projets		
ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE 99+998,382 @ 100+600		
Échelles: horizontales 1:1000 0 10 20 50m verticale N.A.		
Identification technique: CH-8809-154-86-0721		
Identification de l'ingénieur: 3 XX		

Inventaire 2008
 Inventaire 2009



ROUTE NO 117 SUD (Pt. 1)	ROUTE NO 117 (Sud)	ROUTE NO 117 NORD (Pt. 1)
PI 201+476.814	PI 1+777.009	PI 101+629.822
Δ= 123536.4°	Δ= 21273.3°	Δ= 124646.7°
R= 1250	R= 2000.000	R= 1979.6
Tp= 137.05	Tp= 374.320	Tp= 278.943
L= 740.094	L= 740.094	L= 438.088
Ch= 7.085	Ch= 34.729	Ch= 15.181



ROUTE NO 117 NORD	BRETELLE 'A'	BRETELLE 'D'	BRETELLE 'D'
PI 1+995.544	PI 10+051.345	PI 40+150.713	PI 40+331.177
Δ= 83971.4°	Δ= 329750.4°	Δ= 287644.0°	Δ= 287644.0°
R= 1981.3	R= 1000.000	R= 200.000	R= 200.000
Tp= 147.776	Tp= 51.345	Tp= 80.713	Tp= 119.786
L= 390.867	L= 102.65	L= 52.388	L= 235.144
Ch= 5.498	Ch= 0.879	Ch= 0.938	Ch= 14.145

Modifications (nature) Par

Date d'émission du plan

Préparé par: **Gervais Pigeon, Ing.**

Équipe technique: **Jean Clocher, Lt.p.**

Transports Québec

Unité administrative: **Direction Générale de Montréal et de l'Ouest**
Direction des Laurentides-Lanaudière
 Service des Projets

Titre: **ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE**
101+200 @ 2+400

Échelle: 1:1000

Modification technique: **CH-8809-154-86-0721**

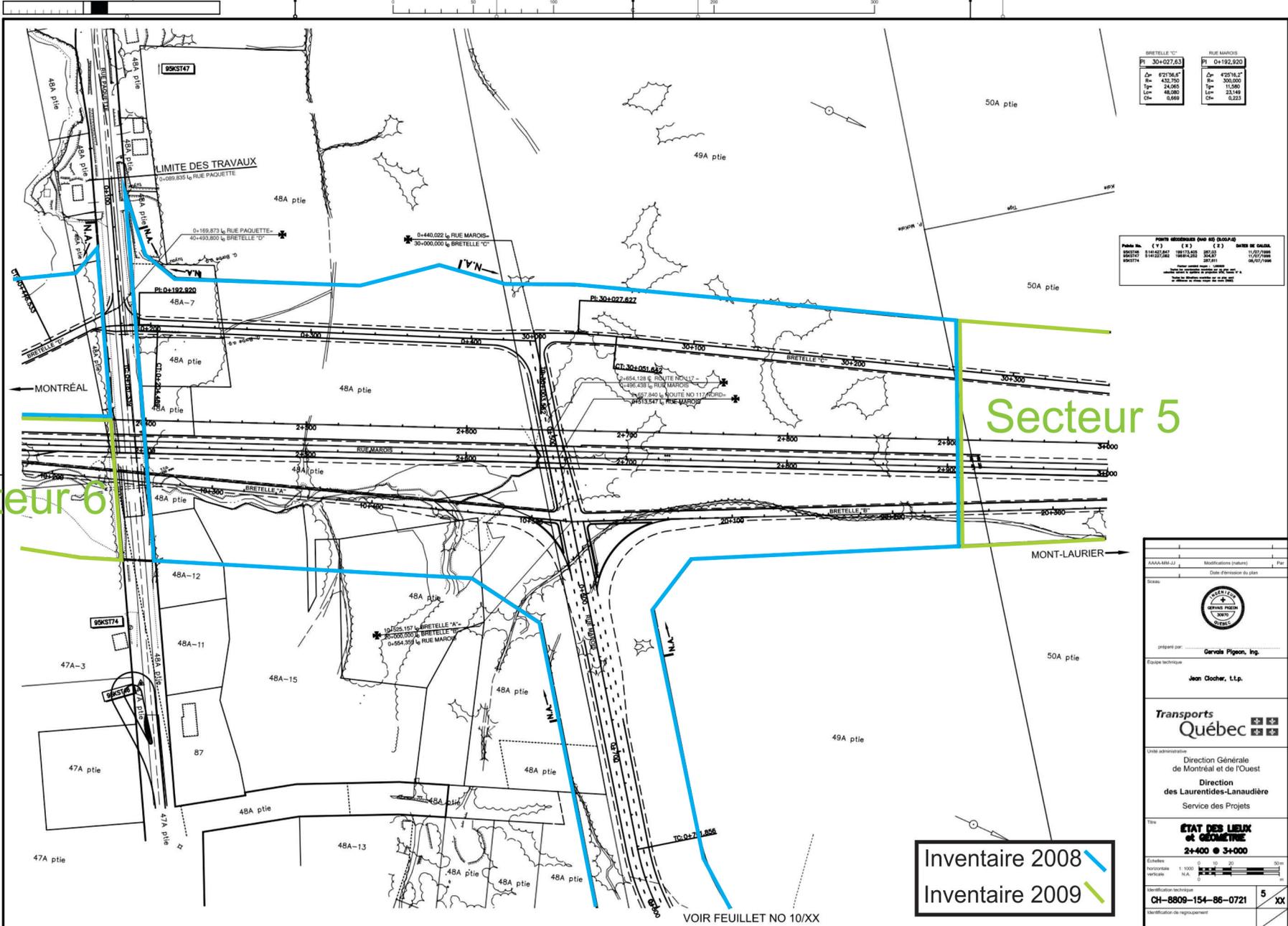
Modification de regroupement: **XX**

Inventaire 2008 (blue line)

Inventaire 2009 (green line)

Secteur 6

Secteur 5



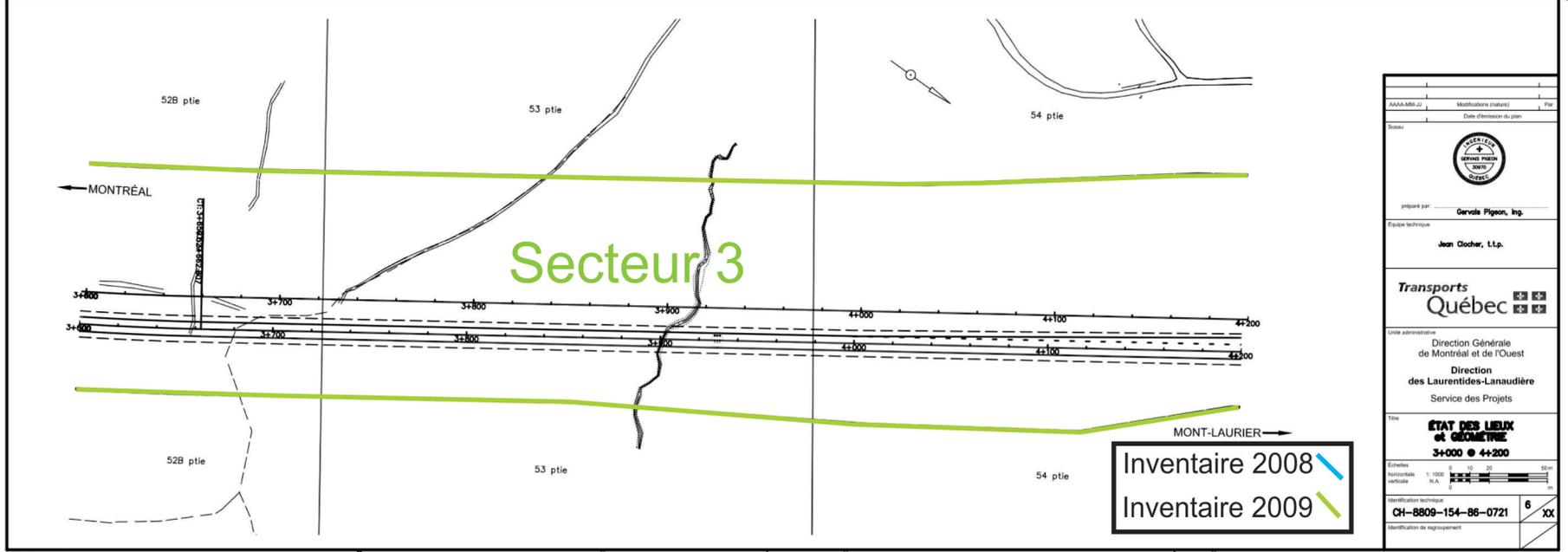
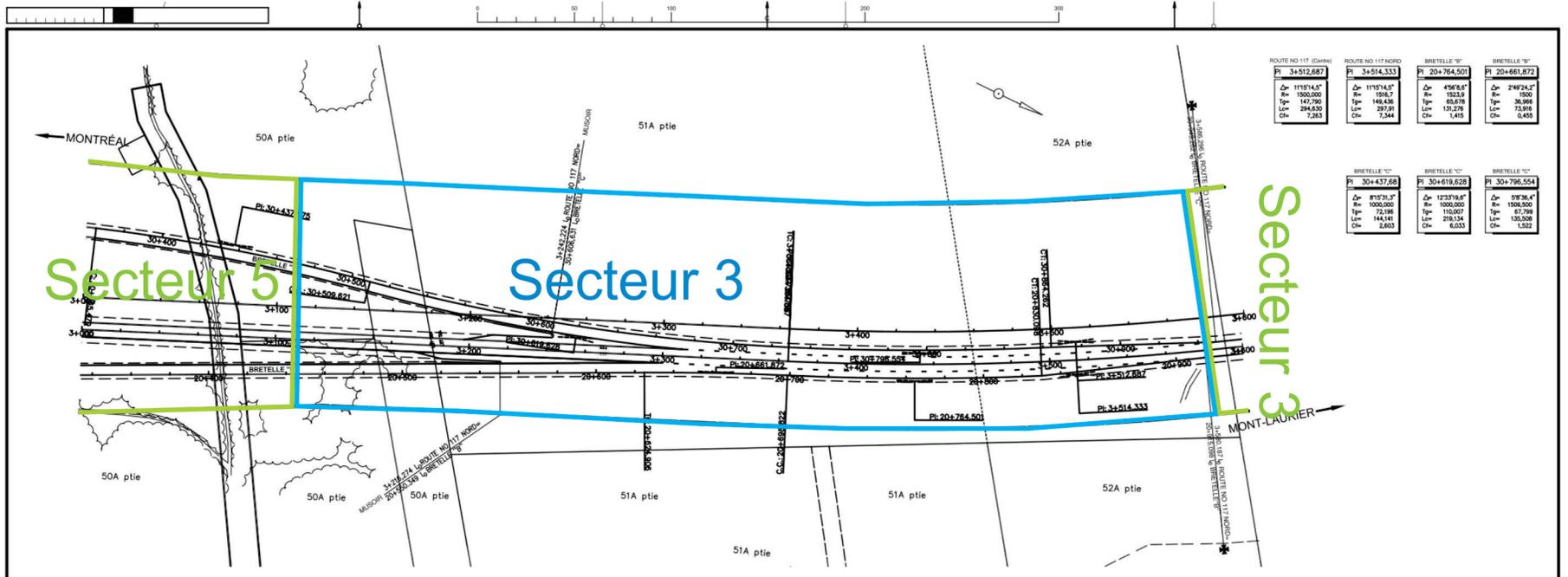
BRETELLE "C"		RUE MAROIS	
PI	30+027,63	PI	0+192,920
Δr	42156,6"	Δr	42516,2"
R	432,750	R	300,000
Tp	24,000	Tp	11,500
Lr	48,000	Lr	23,145
Cr	0,668	Cr	0,253

POINTS DÉTERMINÉS PAR DES B.S. (MÉTRES)			
Points No.	(1)	(2)	(3)
990119	5144 827,847	188175 502	582,23
990120	5144 827,848	188175 503	582,23
990174	5144 827,848	188175 503	582,23

AAAA-MM-JJ	Modifications (nature)	Pat
Date d'impression du plan		
préparé par Gervais Pigeon, Ing.		
Esquisse technique Jean Ochoer, L.Tp.		
Transports Québec		
Une administrative Direction Générale de Montréal et de l'Ouest Direction des Laurentides-Lanaudière Service des Projets		
Titre ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE 2+400 @ 3+000		
Échelles horizontales 1:1000 verticale N.A.		
Identification technique CH-8809-154-86-0721		
Identificateur de regroupement 5 XX		

Inventaire 2008 —
 Inventaire 2009 —

VOIR FEUILLET NO 10/XX



Modifications (nature) : Par

Date d'émission du plan

Préparé par : **Gervais Pigeon, Ing.**

Équipe technique : **Jean Clocher, Lt.p.**

Transports Québec

Direction Générale de Montréal et de l'Ouest

Direction des Laurentides-Lanaudière

Service des Projets

Titre : **ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE**

3+000 @ 4+200

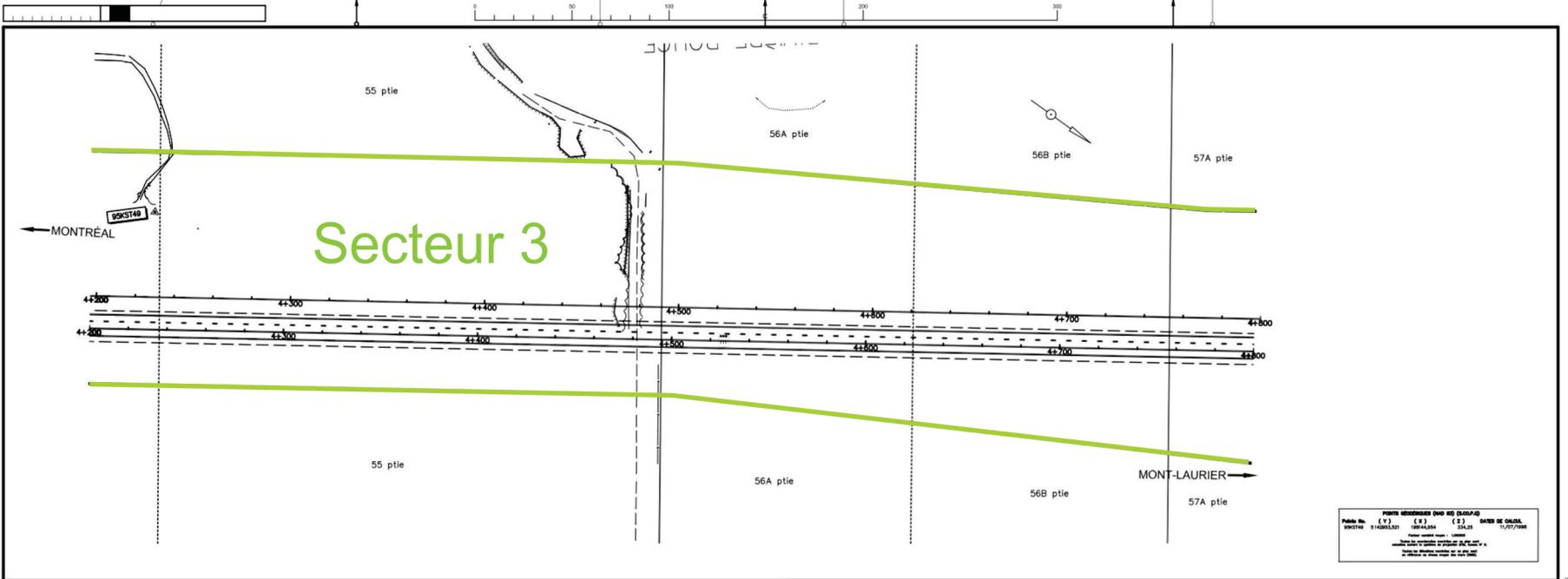
Échelles : Horizontales 1:1000, Verticales N.A.

Identification technique : **CH-8809-154-86-0721**

6 XX

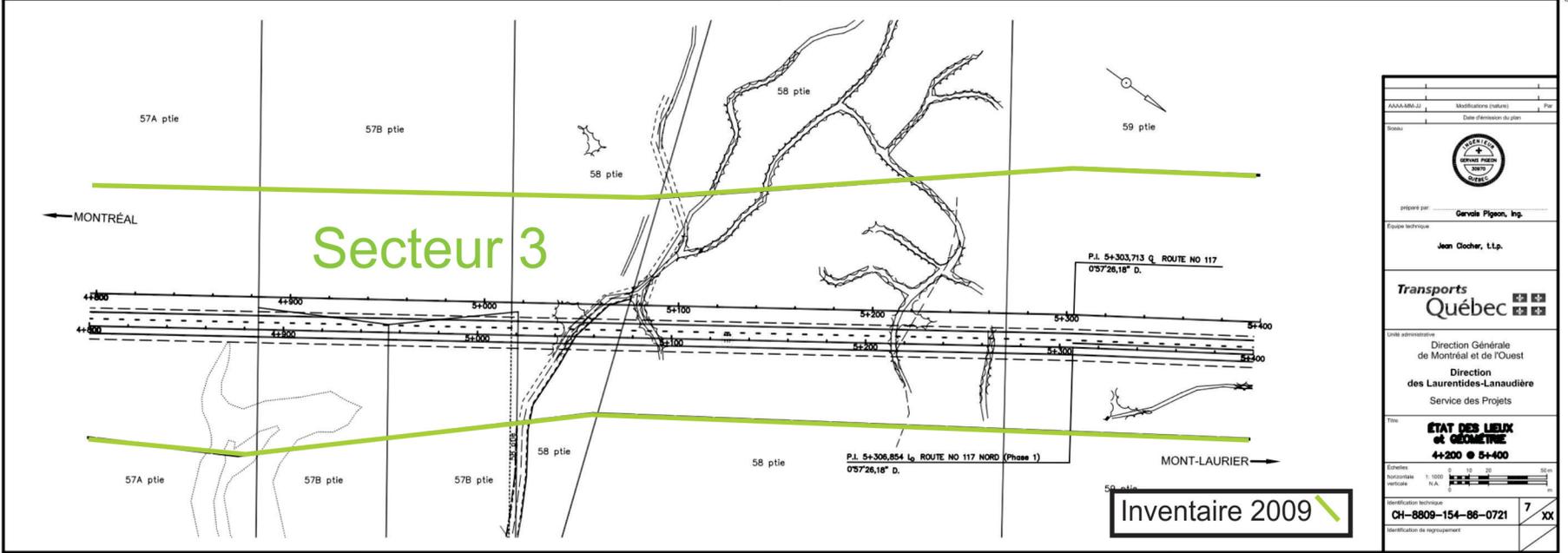
Inventaire 2008

Inventaire 2009



POINTS ENREGISTRÉS DANS LE BÉLÉGE			
Pointe No.	(Y)	(X)	(Z)
51405210	1084200	51400	1,00/1000

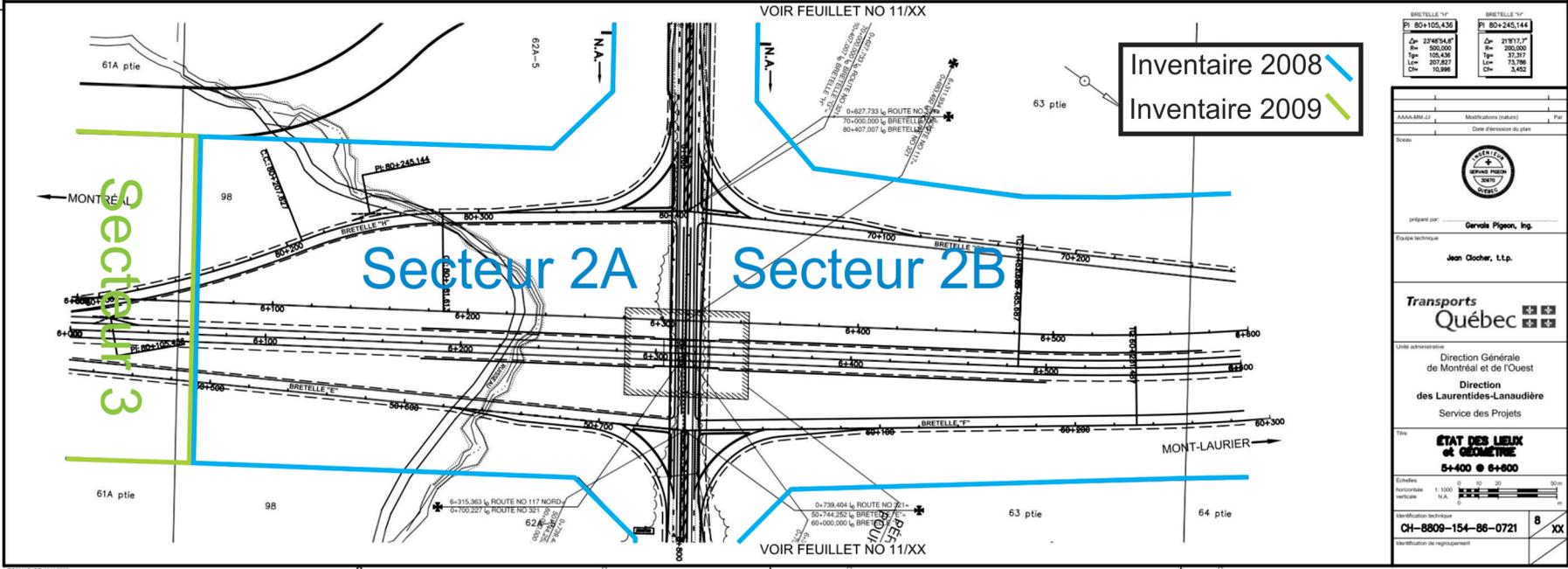
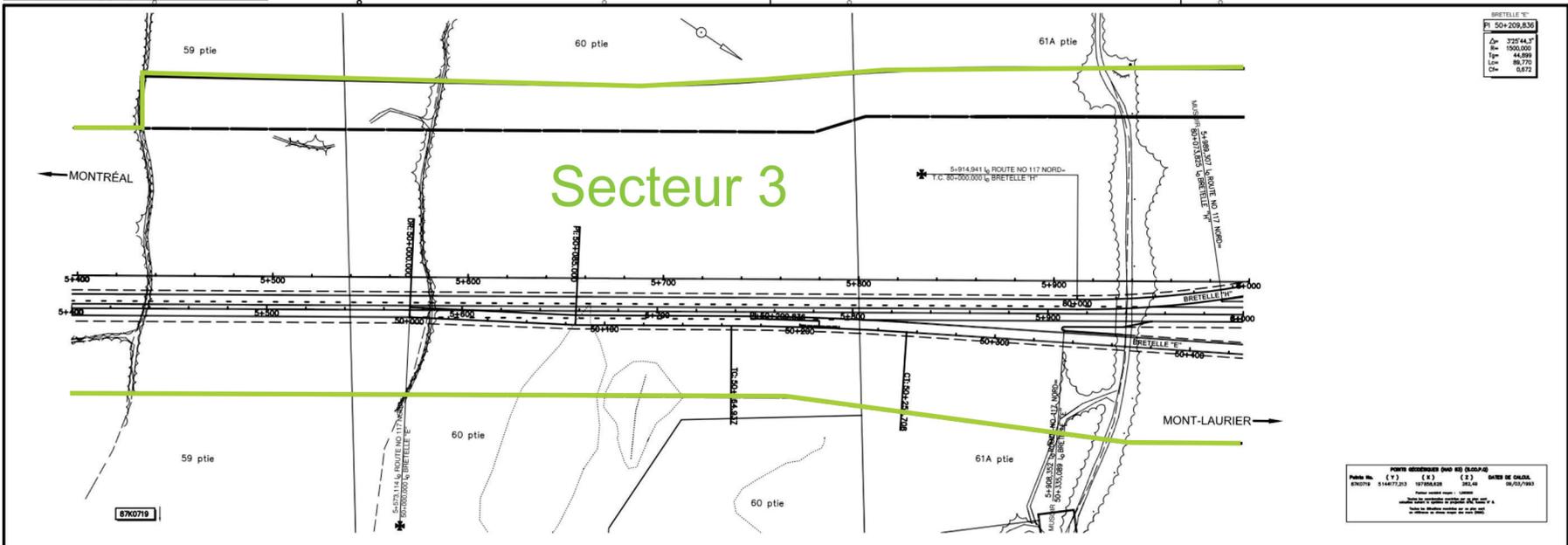
Date de mise à jour: 1/07/2009
 Échelle: 1:1000
 N.B.: Les points sont en mètres.

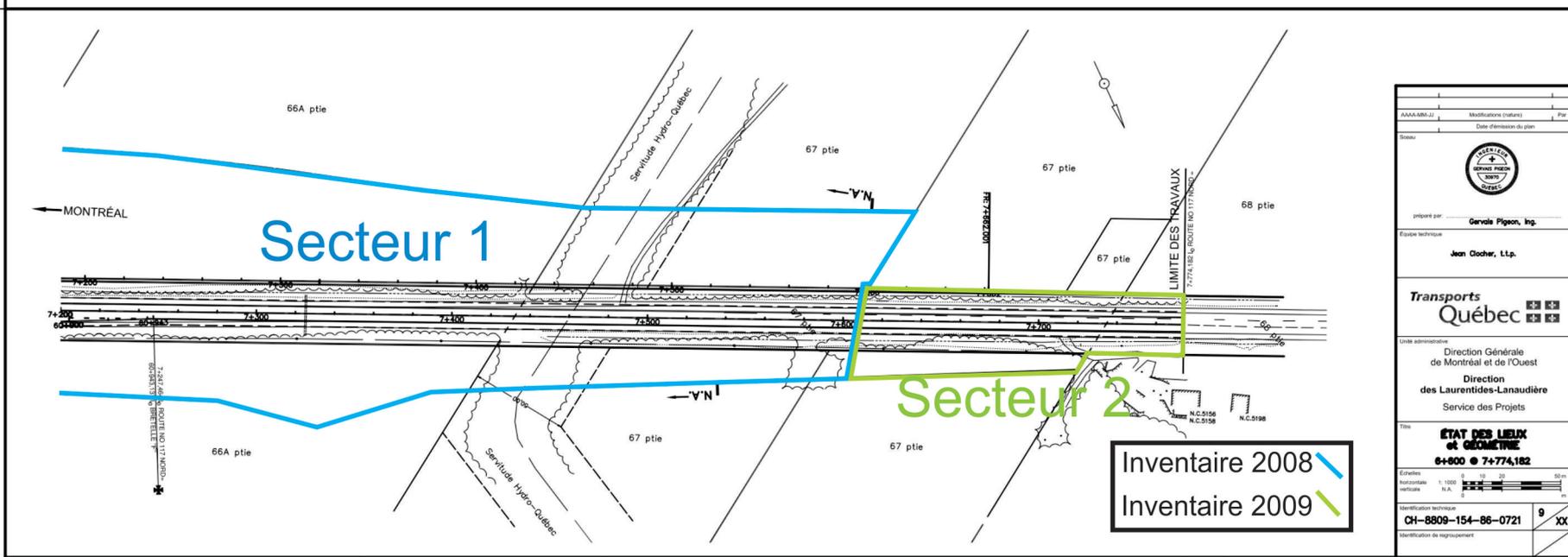
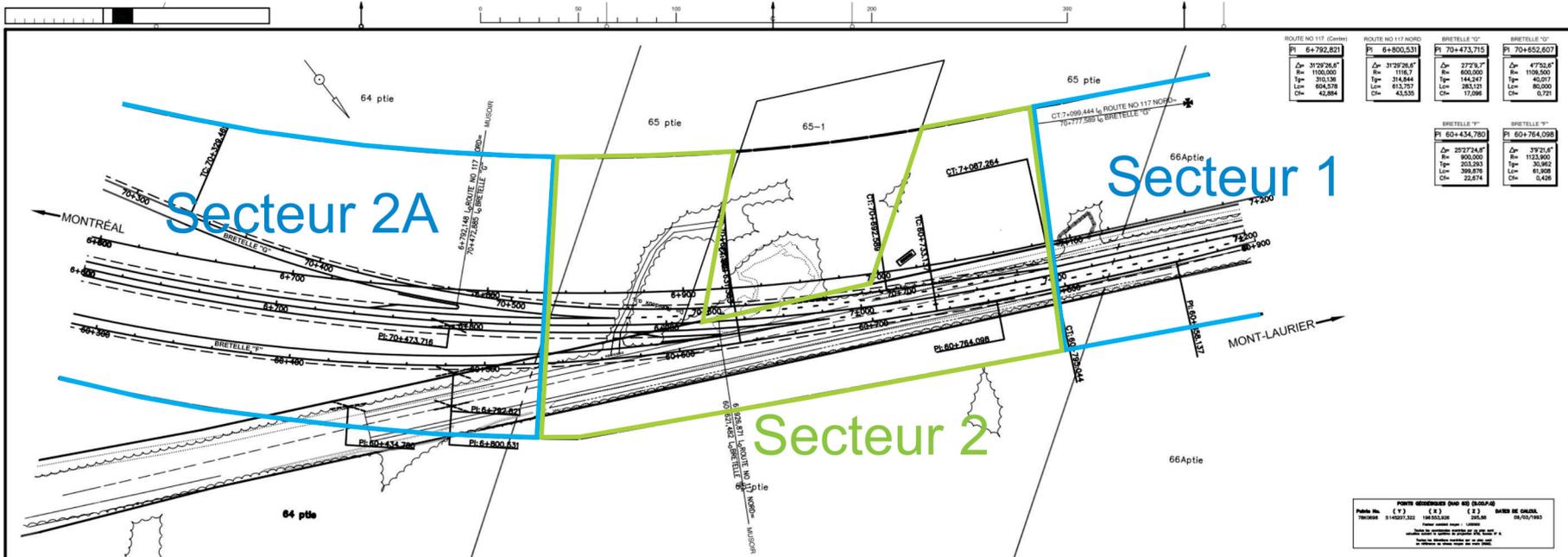


AAAA-AAA-LL	Modifications (nature)	Par
	Date d'émission du plan	
préparé par: Gervais Pigeon, Inc.		
Équipe technique: Jean Clocher, L.L.P.		
Transports Québec		
Unité administrative: Direction Générale de Montréal et de l'Ouest Direction des Laurentides-Lanaudière Service des Projets		
Titre: ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE 4+200 @ 5+400		
Échelles: Horizontale 1:1000, Verticale N.A.		
Identification technique: CH-8809-154-86-0721		
7 XX		

Inventaire 2009

FORMAT ISO A1 V-232





AAAA-ABM-22	Modifications (nature)	Par
Date d'émission du plan		
préparé par: Gervais Pigeon, Inc.		
Équipe technique: Jean Clocher, L.L.P.		
Transports Québec		
liste administrative: Direction Générale de Montréal et de l'Ouest		
Direction des Laurentides-Lanaudière		
Service des Projets		
Titre: ÉTAT DES LIEUX et GÉOMÉTRIE		
6+000 @ 7+774,182		
Échelles: horizontale 1:1000 0 10 20 50 m		
verticale N.A.		
Classification technique: CH-8809-154-86-0721		
Classification de regroupement: 9 XX		

-Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Gouvernement du Québec, Québec
[<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca>, (31 janvier 2012)]

Annexe A : Catalogue des photographes

N° photo	Description
263	Secteur 6, stratigraphie, sondage type, chaînage 2+200, direction sud
264	Secteur 6, stratigraphie, sondage type, chaînage 2+000, direction sud
265	Secteur 6, Denis dans le ruisseau
266	Secteur 6, François dans le ruisseau
267	Secteur 6, stratigraphie dans l'emprise, chaînage 2+000, direction nord
268	Secteur 6, stratigraphie dans l'emprise, chaînage 2+000, direction nord
269	Secteur 6, sol rocailleux, chaînage 101+200, direction ouest
270	Secteur 6, exemple de bloc rocheux, chaînage 101+200, direction ouest
271	Secteur 6, exemple de forêt et sol, chaînage 101+200, direction ouest
272	Secteur 6, glacis du sud de l'emprise, chaînage 101+200, direction sud
273	Secteur 6, glacis du sud de l'emprise, chaînage 101+200, direction sud
274	Secteur 6, glacis du sud de l'emprise, chaînage 101+200, direction sud
275	Secteur 6, glacis du sud de l'emprise, chaînage 101+200, direction sud
276	Secteur 6, partie est du cap rocheux, chaînage 101+260, direction ouest
277	Secteur 6, zone marécageuse au sud du barrage de castor, chaînage 101+100, direction sud
279	Secteur 6, zone marécageuse au nord du barrage de castor, chaînage 101+100, direction nord
280	Secteur 6, zone marécageuse au nord du barrage de castor, chaînage 101+100, direction nord
281	Secteur 6, zone marécageuse au sud du barrage de castor, chaînage 101+100, direction sud
282	Secteur 6, zone sablonneuse, chaînage 100+900, direction sud
283	Secteur 6, zone sablonneuse, chaînage 100+900, direction sud
284	Secteur 6, stratigraphie de sol déblayé, chaînage 100+900, direction sud
285	Secteur 6, sondage de sol naturel (?), chaînage 100+900, direction sud
286	Sondage de sol naturel (?), chaînage 100+900, direction ouest
287	Secteur 6, étang au sud de la zone sablonneuse, chaînage 100+900, direction nord-ouest
288	Secteur 6, bordure sud de l'étang, chaînage 100+900, direction ouest
289	Secteur 6, bordure sud de l'étang, chaînage 100+900, direction sud-ouest
290	Secteur 6, chemin au chaînage 100+900, direction sud
291	Secteur 6, sondage dans le terrain/cour à bois, couche sciure importante, direction sud
292	Secteur 6, sondage dans le terrain/cour à bois, couche sciure importante, direction sud
293	Secteur 6, trou dans le sol 2 m par 2 m, dans la cour à bois, direction nord-ouest
294	Secteur 6, cour à bois, direction est
295	Secteur 6, cour à bois, direction est
296	Secteur 6, Denis au travail dans la cour à bois, direction ouest
297	Secteur 6, stratigraphie du sol déblayé, couche de sciure de bois, direction sud
298	Secteur 6, stratigraphie de sol naturel dans la cour à bois, direction ouest
299	Secteur 6, monticule, surface de la partie nord-est de la cour à bois, direction est
300	Secteur 6, Glenn dans son sondage, direction ouest ;)

N° photo	Description
301	Secteur 6, fossé nord et traverse de bois de l'ancien chemin de fer, direction est
302	Secteur 6, zone humide dans la bande de terre entre la piste cyclable et la route 117, direction est
303	Secteur 6, route 117 et bande de terre, équipe, direction ouest
304	Secteur 6, bordure de terre partiellement en place, bordant la route 117 au nord
305	Secteur 6, maison expropriée au sud de la route 117, 100+600, direction sud
306	Secteur 5, exemple de terrain humide, chaînage 3+100, direction est
307	Secteur 3, centre ligne, zone humide, chaînage 4+400, direction est
308	Secteur 3, poteau de centre ligne, référence, chaînage 4+460, direction nord
309	Secteur 3, sondage type, chaînage 4+200, paroi sud, direction sud
310	Secteur 3, stratigraphie type, paroi ouest, chaînage 4+200, direction ouest
311	Secteur 3, clôture de division de lot, direction est
312	Secteur 3, clôture de division de lot, direction est
313	Secteur 3, clôture de division de lot, direction est
314	Secteur 3, clôture de division de lot, direction est
315	Secteur 3, sondage en zone humide, direction sud
316	Secteur 3, stratigraphie, paroi est, direction est
317	Secteur 3, zone humide, autour de chaînage 3+800, direction est
318	Secteur 3, stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800+, direction est
319	Secteur 3, stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800+, direction est
320	Secteur 3, stratigraphie, paroi est, chaînage 3+800+, direction est
321	Secteur 3, stratigraphie forestière, paroi sud, direction sud
322	Secteur 3, empierrement, direction ouest
323	Secteur 3, empierrement, direction est
324	Secteur 3, empierrement, direction sud
325	Secteur 3, empierrement, direction sud
326	Secteur 3, stratigraphie, paroi nord, direction nord
327	Secteur 3, stratigraphie, paroi ouest, direction ouest
328	Secteur 3, stratigraphie, paroi ouest, direction ouest
329	Secteur 3, stratigraphie, paroi ouest, direction ouest
330	Secteur 3, butte et zone humide, chaînage 4+880, direction est
331	Secteur 3, butte et zone humide, chaînage 4+880, direction est
332	Secteur 3, amoncellement de pierre, direction est
333	Secteur 3, zone humide de la partie sud de l'emprise, chaînage 4+700, direction sud
334	
335	
336	Secteur 3, zone de déboisement, partie ouest, chaînage 3+840, direction est
337	Secteur 3, zone de déboisement, partie ouest, chaînage 3+840, direction est
338	Secteur 3, état des sols, zone de déboisement, direction sud
339	Secteur 3, zone de déboisement, partie sondée en 2008, direction est
340	Secteur 2, zone de déboisement, chaînage 6+840, direction ouest
341	Secteur 2, zone de déboisement par la machinerie, 6+840, direction sud
342	Secteur 2, emprise nord de la route 117, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction est
343	Secteur 2, emprise nord de la route 117, entre 6+840 et 7+100, direction ouest
344	Secteur 2, remblai lors de la construction de la route 117, côté nord, entre les

N° photo	Description
	chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest
345	Secteur 2, remblai lors de la construction de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest
346	Secteur 2, remblai lors de la construction de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest
347	Secteur 2, remblai lors de la construction de la route 117, côté nord, entre les chaînages 6+840 et 7+100, direction ouest
348	Secteur 2, carrière de granite, chaînage 6+940, direction sud
349	Secteur 2, carrière de granite, chaînage 6+940, direction sud
350	Secteur 2, carrière de granite, chaînage 6+940, direction sud
351	Envolée de bernaches
352	Secteur 2, carrière de granite, chaînage 6+940, direction nord-est
353	Secteur 2, bassine, chaînage 7+040, direction ouest
354	Secteur 2, carrosserie de voiture, chaînage 7+040, direction sud
355	Secteur 2, carrosserie de voiture, chaînage 7+040, direction nord
356	Secteur 2, carrosserie de voiture, chaînage 7+040, direction nord
357	Secteur 2, poêle, chaînage 7+040, direction est
358	Secteur 2, chaudron en tôle, chaînage 7+040, direction nord
359	Secteur 2, structure 1, structure de charpente de toit, chaînage 7+040, direction nord
360	Secteur 2, bloc de ciment ornamental, chaînage 7+040,
361	Secteur 3, lavabo, chaînage 4+900, direction ouest
362	Secteur 3, portière de voiture, chaînage 4+900, direction ouest
364	Secteur 3, structure 3, mur de pierre et de béton, fondation, chaînage 4+920, mur sud, direction ouest
365	Secteur 3, structure 3, mur est de la fondation, chaînage 4+920, direction ouest
366	Secteur 3, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+920, direction est
367	Secteur 3, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+920, direction est
368	Secteur 3, poêle, chaînage 4+920, direction est
369	Secteur 3, piquet, chaînage 4+920
370	Secteur 3, carcasse de voiture, chaînage 4+960, direction sud
371	Secteur 3, piquet, chaînage 4+940
372	Secteur 3, structure 4, glacière, chaînage 4+940, direction ouest
373	Secteur 3, structure 4, glacière, chaînage 4+940, direction ouest
374	Secteur 3, structure 4, glacière, chaînage 4+940, direction sud
375	Secteur 3, structure 3, massif bétonné, chaînage 4+960, direction nord
376	Secteur 3, structure 3, massif bétonné brisé avec l'intérieur en pierre, direction ouest
377	Secteur 3, structure 3, plan rapproché, massif bétonné avec l'intérieur en pierre, direction ouest
378	Secteur 3, structure 3, stratigraphie au centre de la fondation, chaînage 4+960, paroi ouest, direction ouest
379	Secteur 3, structure 3, surexposé, stratigraphie au centre de la fondation, chaînage 4+960, paroi ouest, direction ouest
380	Secteur 3, structure 3, surexposé, stratigraphie au centre de la fondation, chaînage

N° photo	Description
	4+960, paroi ouest, direction ouest
381	Secteur 3, structure 3, massif bétonné, base de cheminée, chaînage 4+960, direction est
382	Secteur 3, structure 3, plan rapproché du mur sud de la fondation, chaînage 4+960, direction sud
383	Secteur 3, structure 3, plan rapproché du mur sud de la fondation, chaînage 4+960, direction sud
384	Secteur 3, vestige d'un lit en métal, direction ouest
385	Secteur 3, structure 3, mur sud de la fondation, chaînage 4+960, direction ouest
386	Secteur 3, structure 3, mur ouest de la fondation, chaînage 4+960, direction nord
387	Secteur 3, structure 3, mur est de la fondation, chaînage 4+960, direction nord
388	Secteur 3, landeau d'enfant
389	Secteur 3, landeau d'enfant
390	Secteur 3, bloc de ciment ornemental sur le mur ouest de la fondation, direction nord
391	Secteur 3, structure 3, mur sud de la fondation, direction est
392	Secteur 3, structure 3, mur ouest de la fondation, direction sud
393	Secteur 3, structure 3, mur ouest de la fondation, direction sud
394	Secteur 3, structure 3, vue d'ensemble de la fondation, direction nord
395	Secteur 3, structure 3, vue d'ensemble de la fondation, partie ouest, direction nord
396	Secteur 3, carosse
397	Secteur 3, amoncellement de pierre au nord de l'emprise, chaînage 5+180, direction nord
398	Secteur 3, amoncellement de pierre au nord de l'emprise, chaînage 5+180, direction est
399	Secteur 3, amoncellement de pierre au nord de l'emprise, chaînage 5+180, direction ouest
400	Secteur 3, calvette traversant un chemin de VTT, direction ouest
401	Secteur 3, amas de pierre avec arbre, direction ouest
402	Secteur 3, amas de pierre avec arbre, direction ouest
403	Secteur 3, amas de pierre avec arbre, direction ouest
404	Secteur 3, zone humide, direction sud
405	Secteur 3, longue pente abrupte, chaînage 5+620, direction sud
406	Secteur 3, longue pente abrupte, chaînage 5+620, direction sud
407	Secteur 3, sondage, stratigraphie sablonneuse, direction nord
408	Secteur 3, sondage, stratigraphie sablonneuse, direction nord
409	Secteur 3, sondage, stratigraphie sablonneuse, direction nord
410	Secteur 3, sondage stratigraphie forestière, direction sud
411	Secteur 3, sondage stratigraphie forestière, direction sud
412	Secteur 3, sondage stratigraphie forestière, direction sud
413	Secteur 2, structure 1, plancher/mur (?), chaînage 7+040, direction ouest
414	Secteur 2, structure 1, plancher/mur (?), chaînage 7+040, direction ouest
415	Secteur 2, structure 1, toiture, chaînage 7+040, direction ouest
416	Secteur 2, structure 1, structure de toiture, chaînage 7+040, direction ouest
417	Secteur 2, structure 2, structure de toiture, chaînage 7+040, direction ouest
418	Secteur 2, structure 2, structure de toiture, chaînage 7+040, direction est
419	Secteur 2, bloc de granite rose, chaînage 7+040, direction ouest

N° photo	Description
420	Secteur 2, tige de retour à la terre, direction sud
421	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+580, direction ouest
422	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
423	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
424	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
425	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
426	Secteur 3, amas de roche, chaînage 5+565, direction ouest
427	Secteur 4, coin de rue, direction sud
428	Secteur 4, rue Marois, direction sud
429	Secteur 4, emprise nord du secteur autour de la rue Marois, partie ouest, direction ouest
430	Secteur 4, tuyau de ponceau, direction sud
431	Secteur 4, partie nord/ouest de l'emprise du secteur de la rue Marois, direction sud
432	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise secteur de la rue Marois, direction nord
433	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise secteur de la rue Marois, direction nord
434	Secteur 4, partie est de l'emprise, rue Marois, direction nord
435	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise secteur de la rue Marois (milieu), direction nord
436	Secteur 4, partie sud/ouest de l'emprise secteur de la rue Marois (milieu), direction nord
437	Secteur 4, partie sud de l'emprise, rue Marois, direction nord
438	Secteur 4, boisé ouest, emprise de la rue Marois, direction ouest
439	Secteur 4, équipe, rue Marois, direction est

Annexe B : Plans des secteurs inventoriés en 2008 et 2009 pour le projet n°154-86-0721